



SÉCURITÉ SOCIALE Page 12

# La CNPS, maillon fort des grandes réalisations

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a donné un point de presse jeudi, 20 septembre 2018 à Yaoundé. Grégoire Owona a dressé un bilan flatteur des «grandes avancées» du septennat dans son domaine de compétence. En surbrillance, le rôle majeur de la CNPS dans la concrétisation de la politique du gouvernement en matière de sécurité sociale.

Annuaire statistique 2017

Page 17

## Quelques chiffres

Essos Hospital Centre (CHE)

Page 28

## Unity, trust, ethics

**CNPS**

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
Vous ne serez jamais seul



**NSIF**

National Social Insurance Fund  
You will never be alone



Qualité de  
service

2017



## OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

En  
matière de  
**Cotisations  
Sociales,**

l'employeur doit :

- **Télédéclarer** son personnel et les salaires qu'il leur verse

- **Payer l'intégralité des Cotisations sociales** dues à la CNPS

- Rendez-vous sur [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm) et cliquez sur l'onglet **TELEDECLARATION**

- **Payez** vos Cotisations auprès des banques et établissements financiers agréés

 CNPS

 @CnpsCameroun

 [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm)

**Vous ne serez jamais seul !**



*"[...] In the same vein, there are ongoing efforts to develop a social security system that is accessible to the greatest number of people. The proportion of the population covered by social security is expected to increase from 10% in 2012 to 20% in 2015. These rates are unsatisfactory and should be improved as much as possible.*

*"[...] still in the social sphere, I would like to address our retirees who have trouble obtaining their pensions. Delays of several months are sometimes noted, which is unacceptable. Instructions given to remedy the situation are already bearing fruit.*

*Extracts from the speech of the Head of State, Paul BIYA to the nation, December 31, 2012.*

**«[...] La mise au point d'un système de sécurité sociale accessible au plus grand nombre se poursuit. La proportion des populations couvertes en matière de sécurité sociale devrait passer de 10% en 2012 à 20% en 2015. Ces taux ne sont pas satisfaisants. Il conviendrait de les améliorer autant que possible».**

**«[...] Pour rester dans le domaine social, je voudrais m'adresser à nos retraités qui peinent à toucher leurs pensions. Les délais qui sont parfois constatés peuvent atteindre plusieurs mois, voire davantage, ce qui est inacceptable. Des instructions données pour y remédier portent déjà des effets».**

Extraits du Discours du Chef de l'Etat,  
S.E. Paul BIYA à la nation,  
le 31 décembre 2012

## Sommaire

**Editorial****XXX****XXXX****i-Èvènement** Spécial médailles d'honneur du travail

Labour medals of honour : An ode to discipline and performance	7
Médailles d'honneur du travail : Le personnel de la DRLSO célébré	8
Interview DG CNPS : «Nous pouvons être fiers de la qualité du service rendu»	9
The medal at CNPS : A precious sesame	10



7

**i-Actu**

Préparation du budget 2019 : Les orientations du DG	11
Sécurité sociale : La CNPS, maillon fort des grandes réalisations	12-13
Retraite reconversion : La CNPS accompagne ses préretraités	14
Workers in transport sectors : How can social coverage be relaunched ?	15
Paiement mobile : La solution utilisée pour régler des droits du personnel CNPS	16
Annuaire statistique 2017 de la CNPS : Quelques chiffres	17
Major Projects : The NSIF monitors workers social security coverage	18
CNPS investments : DG evaluates works on the new site at Okolo	19
CNPS sur les ondes : La rentrée des programmes	20
CNPS/Social dialogue : General Management and personnel on the same wavelength	21
Nominations : Du nouveau dans les structures centrales et extérieures	22
Conseil d'administration : Une session pour s'approprier les nouveaux textes	23
Conseil d'administration : Le représentant du personnel élu par vote électronique	24
Jean Emoungue Ngolle : The right man, at the right place	25



11



16



23

**i-Santé**

Centre hospitalier d'Essos : Engagement pour la performance	27
Essos Hospital Centre : Unity, trust, ethics	28
CNPS/Saham Assurance : End of the road!	29
Santé du personnel : Le top-management de la CNPS veille au grain	30
Medical check-up of staff at CNPS : What about external structures?	31



27

**i-Tech**

Communication digitale : La CNPS actualise son site web

32

**i-Focus**

AGERPA 2018

Agroforestry : The protection of workers in question	33
AGERPA 2018 : Les recommandations des travaux de Yaoundé	34
Gestion des risques professionnels : Pourquoi l'agroforesterie ?	35
Protection des travailleurs de l'agroforesterie : Que prévoient les lois ?	36
UNE-DEUX : avec Alphonse AHOUA NOGBOU et Marie DIALLO	37



34

**i-Centre**

Quality of Service Showcase

38-39

**i-Sport**

Corporate sport : CNPS footballers celebrate 10 years of activity

41

**i-Coopération**

International : La CNPS Cameroun, siège de la CIPRES pendant 72 heures	42
SYAPRO 2018 : Le Cameroun honoré	43

**i-Social**

Action sociale : La CNPS au secours d'un couple en difficulté

45

Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm - Tél. : +237 222 23 44 79

**Directeur de la Publication** : Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME**Conseiller à la Rédaction** : Lysette NGATCHOU**Présidente du Comité des projets** : Hortense ASIM ABISONE**Directeur de la Rédaction** : Christiane MPONGO épouse KONO**Rédaction-en-chef** : Simon MEYANGA**Traduction** : Mathias FOSSUNG, Audrey Perem BELLA**Secrétariat de rédaction** : Simon MEYANGA - Thomas TANG**Comité de rédaction** : Simon MEYANGA - Thomas TANG - Carla Paule ANDJONGO Berthe Nadège BISSA - Emma SILIKI MOUDIME - Hervé Brice CHOUDJEM**Stagiaires** : Dahlia KETCHA, Rose OBOUNOU, Leslie ATOTO**Secrétariat** : Michèle BAGNACK**Design et Infographie** : Joachim ETEME ONDOBO - Fidèle Perrier ONONINA**Images** : COM Cnps**Impression** : SOPECAM

# Notre pierre...

Par **Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME**, Directeur Général de la CNPS

**L**es observateurs de bonne foi de l'évolution de notre pays sont unanimes : le septennat des «**grandes réalisations**» qui s'achève aura également été celui des grands succès, tant les résultats sont nombreux, crèvent les yeux et confondent les sceptiques de tous bords.

Dans le domaine de la sécurité sociale, ce septennat aura été, sans conteste, celui des grandes évolutions pour ne pas dire des grandes révolutions, à mettre à l'actif d'un seul artisan, le président Paul Biya dont les orientations et les décisions auront été déterminantes dans la voie de la modernité, de la justice et de la pérennité, empruntée depuis peu par le système camerounais de sécurité sociale.

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale qui, il y a quelques semaines en a dressé le bilan élogieux, a démontré chiffres à l'appui la grande vague dynamique et volontariste sur laquelle surfe la politique gouvernementale en matière de sécurité sociale. L'objectif avoué étant de contribuer, autant que faire se peut, à l'amélioration des conditions de vie des Camerounaises et des Camerounais.

Bien évidemment, la CNPS, instrument privilégié de l'Etat dans sa politique de mise en place au Cameroun d'un système de sécurité sociale accessible au plus grand nombre, est fière, en tant qu'entreprise citoyenne, d'avoir contribué à écrire les belles pages de la sécurité sociale du Septennat. **Notre organisme aura ainsi contribué de fort belle manière à la concrétisation de la volonté présidentielle de promouvoir au Cameroun, un système de sécurité sociale adapté à notre environnement socio-économique et aux besoins des citoyens.** La CNPS a apporté, dans la place qui est la sienne, sa pierre à la construction de l'édifice d'une protection sociale véritablement au service de nos compatriotes.

A la demande du chef de l'Etat, un traitement particulier est réservé aux retraités depuis plusieurs années, non seulement parce qu'ils sont nos véritables patrons, mais aussi parce que c'est d'abord pour eux que la CNPS a été créée. Leurs pensions sont désormais payées mensuellement plutôt que trimestriellement. Mieux, le paiement des pensions est devenu immédiat après la retraite. Les souvenirs des longues périodes d'attente sont lointains. Les assurés sociaux sont payés par banque, porte-monnaie électronique ou Mobile money. Les nouvelles pensions et les allocations familiales ont été substantiellement revalorisées et payées à l'immédiat... D'énormes progrès ont ainsi été enregistrés dans l'amélioration de la qualité du service offert par la CNPS à ses usagers. Toutes choses qui ont valu à notre organisme d'être plusieurs fois primé au niveau international, notamment par l'Association internationale de la Sécurité sociale (AISS).

La CNPS s'est également employée, méthodiquement, à mettre en œuvre toutes les réformes impulsées par le président Paul Biya. L'introduction en août 2014, d'un nouveau régime volontaire a permis de traduire en actes concrets la volonté du chef de l'Etat de permettre l'extension de la sécurité sociale au plus grand nombre. Dans ce domaine, la CNPS a immatriculé à ce jour près de 200 000 assurés sociaux au titre de l'assurance volontaire, contribuant ainsi à l'amélioration du taux de couverture nationale passé de 10% en 2012 à plus de 20% en 2017. ●



**Le chiffre**  
**200.000**  
Nombre d'assurés sociaux immatriculés par la CNPS au titre de l'Assurance volontaire en 2017



**Notre organisme aura ainsi contribué de fort belle manière à la concrétisation de la volonté présidentielle de promouvoir au Cameroun, un système de sécurité sociale adapté à notre environnement socio-économique et aux besoins des citoyens.**



# Our part..

By **Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME**, Director General of NSIF

**G**ood-faith observers of our country's evolution are unanimous: the seven-year term of «**great achievements**» that drives to its end will also have been the one of overwhelming success, as numerous are the results as hard evidence and converting the greatest sceptics.

In the social security field, this seven-year term has undoubtedly been one of great evolutions, not to say great revolutions, to be attributed to one craftsman President Paul Biya whose guidelines and decisions have been vital to pursue the modernisation, and ensure justice and sustainability in the Cameroonian social security scheme.

The Minister of Labour and Social Security who, drew up a laudable assessment of it a few weeks ago, has supported with figures the dynamism and voluntarism portrayed in the government social security policy. The clear objective is to contribute, as much as possible, to improving the living conditions of Cameroonian women and men.

Of course, the NSIF, as a privileged State instrument in the implementation of its policy to set up a social security scheme accessible to the largest number, is proud, as a corporate citizen, to have contributed to write the beautiful pages of social security in this seven-year term. **Our Institution has contributed in a quite beautiful way to the achievement of the presidential will to promote in Cameroon, a social security system adapted to our socio-economic environment and the needs of the citizens.** The NSIF has played her part in the development of a social protection scheme truly at the service of our fellow Cameroonians.

On instruction from the Head of State, a special treatment has been reserved for pensioners for several years now. Not only because they are our real bosses, but also because they are the initial reason for the creation of the NSIF. Their pensions are now paid monthly rather than quarterly. Better still, the payment of pensions became immediate after retirement. Endless delay periods are distant memories. Social Insured persons receive payment through the bank, e-wallet or mobile money solutions. New pensions and family allowances have been considerably increased and are payable instantly... Great progress has been made in improving the quality of service rendered by the NSIF to its clients. All of which have earned our institution several international recognitions, especially from the International Social Security Association (ISSA).

The NSIF has also worked methodically to implement all reforms driven by President Paul Biya. The introduction in August 2014 of a new voluntary scheme has translated the will of the Head of State to enable the extension of social security to the largest number, into concrete actions. In this area, the NSIF has registered to date about 200,000 insured persons under voluntary insurance, thus contributing to the improvement of the national coverage rate that increased from 10% in 2012 to more than 20% in 2017. ●



The number **200.000**  
Insured persons registered  
by the NSIF under voluntary  
insurance in 2007



**Our Institution has contributed in a quite beautiful way to the achievement of the presidential will to promote in Cameroon, a social security system adapted to our socio-economic environment and the needs of the citizens.**



LABOUR MEDALS  
OF HONOUR

# An Ode to Discipline and Performance

Both criteria were celebrated during the ceremony of award of labour medals of honour to over 400 workers and former workers of the NSIF, presided over by the Minister of Labour and Social Security.



MINTSS congratulates the DG/NSIF



## Berthe Disso

**I**t was a grandiose ceremony, rich in sound and colours that was held on Tuesday, 14 August 2018, in the ceremonial hall of the Yaounde Town Hall. A befitting setting. A host of invited guests chosen among : the Governor of the Centre Region, the Senior Divisional Officer of Mfoundi, The Divisional Officer for Yaounde I, social partners as well as the managerial staff, who all came together to celebrate work, merit and performance. We are talking of unconditional merit here! Just to say that those workers who did not fulfill the criteria required by article 39 of the statutes of personnel of the NSIF were not privileged to receiving labour medals. The grievance of the Staff Representative, Liboire Bitomo, is thus understandable: «We crave your indulgence to simply the conditions of eligibility of a maximum number of workers to access labour medals». Another grievance of personnel, indicated by their spokesperson, was to maintain the NSIF in the Collective Convention of Banks and Fi-

ancial Establishments, pending the conclusions of negotiations on the adoption of the new Convention of Institutions of Social Security «still in the pipe-line».

Responding to the first grievance, the NSIF boss was unequivocal: «A medal is not a gift which the Minister would distribute to every worker who has attained seniority, no. No, no and no ! A medal comes from a job and those who get it have every reason to be proud today to get it». Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, himself, who received three medals continued : «these honours go straight to the heart as they honour us and therefore make us proud to be who we are, what we have done and what we intend to do that must always be better than what we have already done and that will always be better than what exists today», the DG said as a sign of recognition.

Mintss was pleased to decorate someone who «has made great progress on Social Security in the World of Labour ; achieved in recent years, significant managerial performance and recognised by hierarchy (with a big H) ; remarkably applied Govern-

ment's recommendations for continuous improvement of quality service». Addressing the entire staff and the managerial team Grégoire Owona continued: «You have been, you Mr. Director General, your team, the Deputy Director General and the other Directors of top-management, your collaborators, as well as all NSIF workers ; the actors of all these reforms that the Head of State wanted and gave instructions to the Prime Minister, Head of Government. Accept here my very warm congratulations».

Mintss promised to hasten up the negotiations of the new Collective Convention, while demanding from personnel to forge ahead, evolve and not only be bent on asking for... benefits conferred by the Convention of Banks and Financial Establishments «Money entrusted to the NSIF is not intended to inflate salaries of workers of the NSIF», Minister Grégoire Owona said, and he precised that Money from the NSIF should serve to consolidate the gains and improve quality service. It is money that should be used to implement the social project of the President of the Republic, focused on social justice and social security for all. ●



Remise de médailles



Autorités administratives



Heureuse récipiendaire



Ambiance festive

MÉDAILLES  
D'HONNEUR  
DU TRAVAIL

## Le personnel de la DRLSO célébré

**Le 31 août 2018, le gouverneur de la région du Littoral a procédé à la remise de médailles d'honneur du travail à 150 personnels et retraités de la CNPS, en service dans les structures de cette région administrative de l'organisme de sécurité sociale.**

**Emma Joyce Siliki Moudime**

**D**ans la poursuite de la gratification des meilleurs employés de la CNPS, Mbouba Aïssatou épouse Djeilani, directeur régional du Littoral et du Sud-Ouest, a organisé une cérémonie de décoration en faveur du personnel méritant, exerçant sous son autorité. L'évènement s'est tenu dans la cours de l'immeuble CNPS de Douala-Bonanjo. «Recevez solennellement les vives et chaleureuses félicitations du Gouvernement pour ces médailles d'Honneur du Travail, qui vous seront décernées au

nom du Président de la République», s'est exprimé le Gouverneur du Littoral, Samuel Ivaha Diboua, lors de son discours. Il n'a pas manqué d'exhorter une fois de plus, l'ensemble du personnel de la CNPS au dialogue social permanent et à la quête continue de l'excellence professionnelle. Ce sont au total 120 médailles en argent, 65 en vermeil et 39 en or, qui ont été remises aux récipiendaires en présence de leurs familles, amis et collègues. Une brève cérémonie, qui a permis au directeur régional de rappeler le sens des distinctions reçues : «Il s'agit bien d'un couronnement des années

d'acharnement au travail, de dur labeur et, en une expression, de la satisfaction de la Nation par rapport au travail bien accompli, à l'engagement au service de la CNPS en particulier, et du Cameroun en général» a dit Mbouba Aïssatou épouse Djeilani. C'est la raison pour laquelle elle exhorte le reste du personnel à plus d'ardeur au travail.

Samuel Ivaha Diboua a clôturé cette phase protocolaire en félicitant vivement le directeur général de la CNPS et son équipe, avant d'épingler les médailles sur la poitrine des heureux récipiendaires. ●



INTERVIEW  
DG CNPS

# «Nous pouvons être fiers de la qualité du service rendu»

Le DG de la CNPS, triple médaillé d'honneur du travail, se réjouit des performances de l'organisme et invite l'ensemble du personnel à plus de dévouement pour encore plus de reconnaissance de la République.



Interview réalisée par Audrey Perem Della

**Vous avez reçu trois médailles ce jour, dont une en or, ce n'est pas donné. Quel est votre sentiment ?**

C'est un double sentiment de joie qui m'anime en cette occasion. D'abord en tant que directeur général de la CNPS, qui accueille cette cérémonie et qui donne l'occasion à son personnel de recevoir cet honneur de la part de la République, à travers le ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Mais, j'ai aussi été honoré en tant que travailleur et je pense qu'on peut tous être fiers de ce qu'on fait, de la qualité

de service que nous rendons au Camerounais, aux assurés sociaux et j'espère pour la qualité de gestion que nous assurons depuis quelques années.

**Qu'est-ce qui vous a motivé à organiser cette cérémonie, justement cette année ?**

Nous organisons des cérémonies de remises de médailles quasiment chaque année mais, de différentes manières. Les années antérieures, nous les organisons dans d'autres localités sur l'ensemble du territoire national. Nous le faisons pour motiver le personnel, pour le rassurer de la recon-

naissance de la patrie et des autorités pour le travail très important qu'il fait pour les assurés sociaux et pour la République.

**Quel message adressez-vous à ceux qui n'ont pas reçu de médailles ?**

Le seul message pour ceux qui n'ont pas reçu de médailles c'est de travailler. A la CNPS, les médailles ne sont pas distribuées simplement du fait de l'ancienneté. L'ancienneté compte mais, c'est surtout la productivité, les résultats, la discipline qui sont pris en compte. Donc, à ceux-là, je recommande le travail. ●

MEDAL AT  
THE NSIF

# A Precious Sesame

The ceremony of Medals of Honour of work to the personnel, organised on Tuesday, August 14, 2018, gave the proof of which to obtain the precious metal is not a sinecure in the institution of security.



MINTSS during his speech

Simon Meyanga



Today, the organization of a medal ceremony participates, to say the least, to the improvement of the social climate within the companies. It is even, in the opinion of many observers, the clear proof that the company is doing well. This is, of course, the case of CNPS which has honored several hundred of its most deserving staff, through a ceremony worthy of the name, presided over by the Minister of Labor and Social Security in person, August 14, 2018.

A dream setting, the brand new party hall «Ongola A samba» of the urban community of Yaoundé. Colors and sounds to complete a sufficiently idyllic picture. CNPS wanted, for this event, to put the dishes in the big ones. Normal, the company that, at the end of last year, was awarded by the International Social Security Association (ISSA) a price in terms of quality of service, is an example on the international level. In terms of financial performance, CNPS, after achieving a net and historic positive result of 43.7 billion CFA francs at the end of 2016, republished the feat at the end of the 2017 fiscal year, realizing 54.3 billion CFA francs of net profit. Indisputably, the staff as a whole, is accounta-



Some recipients

ble for these performances which honor CNPS and put it at the top of the list of the best public and private companies in the country. In return, the top management has spared no effort to improve the living and working conditions of the staff. Between premiums of all kinds, salary increases, health coverage and other benefits..., the staff of CNPS, if they are not in heaven, are not so far away anyway. And yet, claims remain, as if to remember that all the performances and advances celebrated until this day of awarding the medals of honor of work, are the result of human action, and therefore, necessarily imperfect!

The staff, through its representative, called for the relaxation of conditions of eligibility for decorations, as well as the maintenance of... advantages conferred by the affiliation of CNPS to the convention of banks and other financial institutions, pending the conclusion of the negotiations on the Convention Governing Social Security Institutions. For the first grievance, the answer was unequivocal, brought by the Director General himself: «At CNPS, it is difficult to have a medal», said Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame.

It is, said the DG, the counterpart of work and not a sinecure. In fact, the medal distinguishes certain workers from others and

those who obtain it, have cause to be proud of it; hence its name «honorary distinction», continued the DG. And to conclude: «The medal of honor of work can not, under any circumstances, be a gift that the Minister would distribute to any worker who has reached a certain seniority». It is not a right-hand either.

Following him, the Minister of Labor and Social Security (MINTSS) announced «future reforms, which could put an end to the automatic award of the medal of honor of work according to years of service, to focus more on performance and discipline». And Grégoire Owona adds: «The discipline and the individual performance of the workers are essential criteria to be taken into account in the professional evaluation, with a view to deserved recognition following the work accomplished».

This is the reason why he has prescribed more discipline in his ranks, to maintain CNPS on the way of excellence. Before concluding: «CNPS has achieved very good managerial performances; appreciable and recognized by the hierarchy with capital H, and the whole world. As to lay emphasis on the responsibility of each staff to maintain and raise these standards». ●

# 2019 BUDGET

## PRÉPARATION DU BUDGET 2019

# Les orientations du DG

L'essentiel de la lettre circulaire signée le 23 août 2018, relative à la préparation du budget de l'exercice 2019, le deuxième du plan stratégique 2018-2022.

Simon Meyanga

**1** *Il s'agira de consolider les précieux acquis du précédent plan, en conformité avec les directives émanant des textes CIPRES ainsi que des prescriptions de l'Etat». C'est en ces termes que Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame définit, pour le compte de l'exercice à venir, la méthode et le canevas de travail de l'organisme dont il a la charge. D'un point de vue holistique, la circulaire du DG indique que le budget dont l'élaboration devra se faire conformément aux textes en vigueur, devra «regrouper au sein d'un même programme, les dépenses ayant un même objectif, décliner le coût des programmes par actions, activités, tâches, assortis d'indicateurs susceptibles de faire l'objet d'une évaluation, définir clairement les besoins des structures sur la base des actions prédéterminées et affecter les dépenses du personnel de manière systématique dans les programmes opérationnels en les listant de manière exhaustive, sans se limiter aux seuls aspects salariaux».*

C'est également un budget qui entend faire la part belle aux questions relatives

à la gouvernance, au pilotage des programmes, aux dépenses ainsi qu'aux recettes.

### RECETTES

Les prévisions des recettes techniques doivent être adossées «sur des éléments probants et vérifiables», lesquels doivent nécessairement «tenir compte des hypothèses de croissance économique et des nouvelles mesures réglementaires». Les recettes des immeubles de rapport ont pour support, «le patrimoine existant, en tenant compte des révisions prévues de certains contrats», cependant que les recettes de la gestion administrative seront calquées sur le modèle des exercices précédents; alors que les recettes financières s'adosseront sur trois paramètres: le budget de trésorerie annuel, l'évolution du marché et les performances des entreprises en portefeuille.

### DÉPENSES

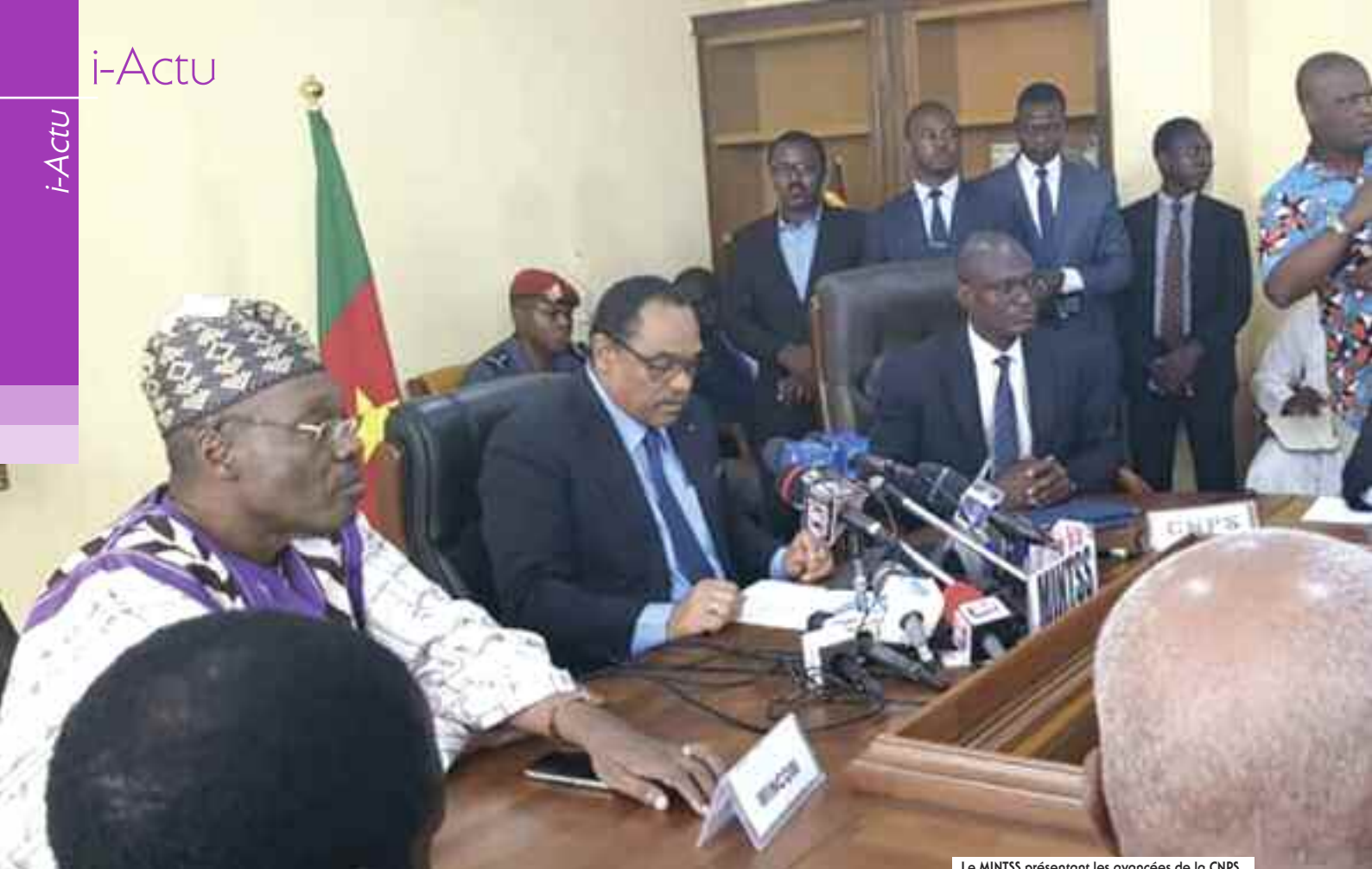
La CNPS a prévu de continuer d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers, de poursuivre sa politique d'adéquation entre les dépenses engagées et les prestations fournies, le paiement du «juste droit» au «juste pris»...

Tout comme la maîtrise des dépenses de fonctionnement, les dépenses techniques devraient totalement dématérialiser les paiements aux bénéficiaires des prestations sociales. Les dépenses d'investissement pour leur part, font la différence entre les projets en cours et les nouveaux.

### GOVERNANCE ET PILOTAGE DES PROGRAMMES

L'organisme entend marquer un point d'honneur à la promotion des bonnes pratiques, sans oublier la démarche qualité ainsi que l'uniformisation de ses indicateurs.

Enfin, la circulaire du directeur général fixe les procédures et le chronogramme d'élaboration du budget. Ainsi, les structures ont jusqu'au 10 octobre 2018 pour transmettre leurs propositions budgétaires à la direction générale et la direction des Finances et du Patrimoine conjointement. Les services spécialisés s'attèleront par la suite, à la consolidation et aux arbitrages nécessaires entre le 11 et le 30 novembre 2018, de sorte à permettre au Conseil d'administration de procéder à l'examen et à l'adoption du projet de budget entre le 08 et le 19 décembre 2018. ●



Le MINTSS présentant les avancées de la CNPS

SÉCURITÉ  
SOCIALE

## La CNPS, maillon fort des grandes réalisations

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a donné un point de presse jeudi, 20 septembre 2018 à Yaoundé. Grégoire Owona a dressé un bilan flatteur des «grandes avancées» du septennat dans son domaine de compétence. En surbrillance, le rôle majeur de la CNPS dans la concrétisation de la politique du gouvernement en matière de sécurité sociale.

Simon Meyanga

C'est un ministre visiblement à l'aise qui a fièrement déroulé chiffres à l'appui, les avancées réalisées au cours du septennat 2011-2018, dans le domaine du travail et de la sécurité sociale. Aux côtés du MINTSS pour annoncer de bonnes nouvelles à la presse, le ministre de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, le directeur général de la CNPS, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame et, bien entendu, les hauts responsables du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Un grand moment de communication et surtout d'exposition d'un bilan dont il n'est pas exagéré de dire qu'il est positif, pour ne pas dire élogieux. Le MINTSS peut, au regard des réalisations, estimer avoir contribué à atteindre au cours du septennat qui s'achève, l'objectif de «contribuer à réduire les inégalités et les exclusions sociales pour renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble des populations», consigné dans le document de stratégie pour la croissance et

l'emploi (DSCE). Le MINTSS l'a fait, a dit le ministre Grégoire Owona, à travers «la promotion de la sécurité sociale au plus grand nombre et le travail décent dans tous les secteurs d'activité». La CNPS n'est pas moins heureuse d'avoir pris une part active à ce succès, pour ce qui est de la sécurité sociale.

Outre la contribution à l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, par la création et l'installation de 1148 comités d'hygiène et de sécurité au travail (CHS) au sein des entreprises (il y en avait 128 en 2012), il y a eu une formidable maîtrise des charges de fonctionnement du principal organisme camerounais de sécurité sociale, du fait de la transformation de son statut. La CNPS est ainsi passée d'un statut d'établissement bancaire à celui d'organisme de sécurité sociale ; une mutation salutaire qui l'a fait sortir de la convention collective des banques, avec les conséquences financières heureuses que l'on sait.

### PROGRÈS

Des avancées ont également été ob-

servées dans le domaine de l'extension de la sécurité sociale au plus grand nombre, en application des hautes instructions du président Paul Biya. D'un taux de couverture de 10 % en valeur relative en 2012, on est passé à 22,5 % en 2017. Sans aucun doute, l'introduction en 2014, d'un nouveau régime volontaire y est pour beaucoup, la CNPS ayant déjà immatriculé plus 200 000 personnes pour le compte de l'assurance volontaire.

D'autres progrès ont été enregistrés dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service offert par la CNPS à ses usagers. La mensualisation du paiement des pensions alors qu'elle était trimestrielle, le paiement des pensions immédiatement après la retraite qui a mis un terme à de longues périodes d'attente et, enfin, la dématérialisation du paiement des pensions d'abord et des autres prestations sociales telles que les allocations familiales ensuite, sont autant d'avancées à verser dans ce chapitre. Ainsi, à la CNPS d'aujourd'hui, des pensionnés peuvent toucher leurs pensions dans la banque de leur choix. ➤



L'Assurance volontaire pour tous



Paiement électronique des AF

- Ils peuvent même le faire s'ils le souhaitent, dans les distributeurs automatiques de billets, pendant que les allocataires reçoivent directement dans leur téléphone, leurs allocations familiales par paiement mobile...

### RÉVOLUTION

S'ajoutent à cette batterie de réformes, l'augmentation du montant des allocations familiales de 1800 francs CFA par

mois et par enfant à 2800 francs CFA par mois et par enfant, le relèvement du taux des cotisations sociales de 7 à 8,4 % et le relèvement du plafond des cotisations de 300 000 à 750 000 francs CFA, réforme qui induit une augmentation substantielle des pensions... C'est donc une véritable révolution dont le président Paul Biya est le principal initiateur. Elle impacte durablement et positivement le système camerounais de

sécurité sociale. Ce sont des réformes mises en œuvre avec satisfaction par une CNPS résolument engagée dans la voie de la modernité et qui jouit d'une parfaite santé financière. Ce qui n'était pas évident il y a quelques années. L'on comprend pourquoi le MINTSS, tutelle technique de la CNPS, a évoqué fièrement dans son point de presse, le relèvement des recettes de l'organisme. Elles sont passées de 91 milliards 791 millions de francs CFA en 2011, à 168 milliards 32 millions de francs CFA en 2017, soit une évolution de 83,05 % dans la période ! Au cours de l'exercice 2017, la CNPS a réalisé un résultat positif net de 54,3 milliards de francs CFA, après les 43,7 milliards de résultat positif net réalisé en 2016, du jamais vu dans les 50 dernières années de l'histoire de la CNPS !

Ces performances financières exceptionnelles s'expliquent par la conjonction d'un certain nombre d'actions. Entre autres, l'encaissement des cotisations via le système bancaire, la mise en place d'un système de télédéclaration et de consultation en ligne des comptes employeurs et des comptes assurés à travers le site [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm), l'automatisation des procédures de recouvrement, le relèvement du taux et du plafond des cotisations et, bien évidemment, la mise en œuvre par la direction générale, avec la bénédiction du conseil d'administration, de mesures courageuses de gouvernance et de discipline budgétaire. ●



Des pré-retraités très attentifs

RETRAITE  
RECONVERSION

## Un accompagnement pour les pré-retraités

Pour les aider à mieux préparer leur retraite, un séminaire à leur intention s'est tenu du 29 au 31 août 2018, dans les quatre directions régionales, par visioconférence.

Emma Joyce Siliki Moudime

**P**ériode charnière de la vie du travailleur, la retraite n'est pas toujours bien perçue par les concernés et par une certaine opinion publique. La CNPS ne le sait que trop bien, elle qui a entrepris d'organiser un séminaire sur le thème : «*préparer et réussir sa retraite et sa reconversion*», afin justement de permettre à ses personnels, notamment ceux à qui il ne reste que 3 ans de service au plus, de préparer sereinement cette échéance.

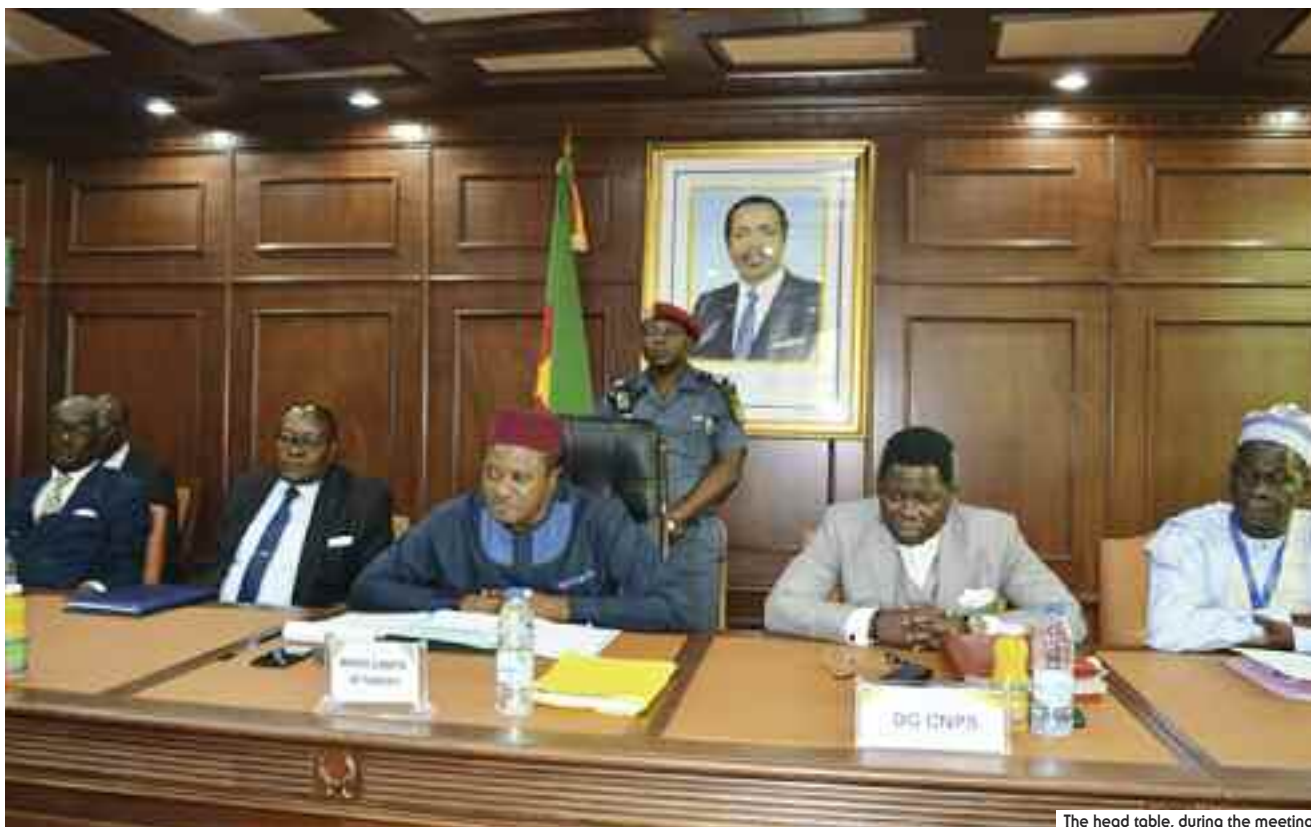
Concernés par cette initiative, une centaine d'employés disséminés sur toute l'étendue du territoire national et répartis en 3 groupes. Durant 3 jours, les par-

ticipants ont été imprégnés du concept «*retraite*». Ils ont notamment été entretenus sur les conséquences psychologiques, familiales et sociales de l'admission à faire valoir leur droit à la retraite. La CNPS a voulu les préparer à anticiper pour mieux piloter ce grand changement et limiter ainsi au maximum les facteurs de stress et les risques de dépression. «*Plus l'on est jeune, plus tôt l'on doit préparer sa retraite*», a précisé Jean Marie Njambou, l'encadreur désigné par la CNPS pour conduire cette opération pour le moins délicate. Il est attendu des néo retraités qu'ils soient capables d'élaborer un nouveau projet de vie à partir d'une meilleure connaissance de soi-même et d'une identification des besoins fondamen-

taux ; d'agir avec bienveillance de façon à quitter paisiblement la vie active et les anciens repères habituels de gestion du temps ; de formaliser de nouveaux objectifs personnels en accord avec leurs propres possibilités et leur environnement ; d'améliorer leur communication pour savoir mieux s'affirmer, de s'épanouir et enfin, de poser graduellement avec conviction, les actions fondatrices de leur nouvelle vie. A la fin du séminaire, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur reconnaissance à l'endroit du directeur général pour cette belle initiative. Ils ont cependant émis le vœu que ce type de formation soit organisée un peu plus tôt, au moins 5 ans avant le départ effectif en retraite. ●

# How Can Social Coverage be Relunched ?

On, 9 August, 2018 a meeting was held in Yaounde to examine the implementation of the tripartite partnership agreement between MINT/NSIF/Confederations and National Trade Unions of workers and employers of this sector of activity.



The head table, during the meeting

## Hervé Choudjem

The Conference Hall of the Ministry of Transport was not big enough to contain all members of Trade Unions of workers and employers, as well as managers of companies of the road transport and maritime sectors, convened to the meeting presided over by the Minister of Transport. Jean Ernest Masséné Ngallè Bibèhè, after the usual greetings, immediately indicated the purpose of the meeting: the examination of the causes of the dysfunctions observed in the implementation and the search for ways to launch the tripartite partnership agreement signed on 18 May 2011, between the Ministry of Transport, the NSIF and trade unions of transport sectors. «*This convention was set up in response to the vulnerability of workers in the road transport sector and the precarious working conditions they face in the exercise of their activities*», the Minister said. He added: «*It was therefore a question of coverage, in the long*

*term, of the populations most exposed and not covered in the transport system*».

Florent Zibi Ondoua, the Technical Adviser, representative of the Director General of the NSIF, who was unavoidably absent, denounced in strong terms "the inertia of the regional implementation committees of the convention set up and put in place in the ten Regions of Cameroon". This inertia has considerably slowed down the project, which nevertheless falls within the framework of the social coverage of actors of a sector of activity which regroups more than 500 000 workers. The situation, after 7 years, is very alarming: less than 10% of the workers in this sector are registered. Florent Zibi Ondoua expressed his indignation: «*This situation is, to say the least, unacceptable, unjust, unproductive and incompatible with the functioning mechanisms of modern States*». He indicated a solution: «*We must sensitize the actors to sit-up and subscribe to their legal obligations for the benefit of all workers of transport sectors*».

In general, the Trade Unionists on their part, decried the unpatriotic behaviour, and the disorganised nature of people doing business in the road transport and maritime sectors, while promising to make major adjustments in order to pay their social contributions to NSIF on time. Ten recommendations were made, ranging from the creation of a technical committee responsible for drawing up a strategy for implementing the convention, with the integration of the maritime transport sectors, to the grouping of operators in the taxi and motorbike riders sectors into cooperatives for proper monitoring of their contributions, via the institution of a compulsory social security card for the benefit of workers in the transport sector.

The Minister of Transport concluded the meeting by urging actors of the sector to submit their personnel card index at the NSIF who made clarifications on Voluntary Insurance and online registration, to update their account before the next evaluation meeting scheduled in December 2018. ●



## PAIEMENT MOBILE

# Solution pour le règlement des droits du personnel

L'idée a été expérimentée avec succès au Centre de prévoyance sociale (Cps) de Garoua, dans le cadre du remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques engagés par divers agents de la CNPS.

Thomas Tang

**D**epuis le 26 juillet 2018, le paiement mobile est utilisé pour le règlement de certaines prestations aux personnels l'organisme de sécurité sociale du Cameroun. Il s'agit des frais de mission, des primes, ainsi que le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

L'initiative a été expérimentée avec succès au Centre de prévoyance sociale (Cps) de Garoua, sur instruction d'un top-management qui, depuis une dizaine d'années, a fait de la modernisation de la qualité de service, tant interne qu'externe, la priorité de tous les instants. En réalité, cette autre initiative traduit la

ferme volonté de la CNPS de s'adapter aux réalités de son époque, tout en gardant son originalité. C'est ainsi, toujours en matière de paiement, qu'est intervenue la signature du partenariat avec MTN Cameroon, le jeudi 26 avril 2018, pour non seulement faciliter davantage la mise à disposition des allocations familiales au profit des bénéficiaires. Tout en apportant la réponse ultra rapide à des clients de plus en plus habitués à l'utilisation des supports mobiles (Smartphones et tablettes).

Depuis, ce mode de paiement gagne du terrain, au grand plaisir des bénéficiaires des allocations familiales dans les quatre coins du Cameroun : Maroua, Ngaoundéré, Banyo, Nkong-

samba, Yaoundé, Bamenda, Bertoua, Bafoussam, Yokadouma, Bafia, etc. En plus de l'amélioration de la satisfaction des clients, la sécurité et la traçabilité des fonds devient meilleure avec la limitation de la manipulation d'espèces. Un code d'authentification des bénéficiaires sur le mobile suffit.

Eu égard au succès du paiement des avantages des personnels par voie mobile, ce mode sera généralisé au sein de la CNPS, au fur et à mesure. Ce qui leur permettra de toucher le plus rapidement possible leurs droits directement dans leurs téléphones et donc, éviter des déplacements inutiles qui sont des freins à la discipline et la productivité. ●



# Quelques chiffres

**Le point sur les données qui se dégagent dans les domaines du recouvrement des cotisations sociales, les prestations sociales, l'immatriculation, la gestion administrative, la gestion financière et comptable, l'action sanitaire et comptable.**

Thomas Tang

**E**n ce qui concerne le recouvrement des cotisations sociales, le montant encaissé a augmenté de 7,5% par rapport à 2016, passant de 156 304 721 867 à 168 032 075 670 F CFA, avec cependant une baisse non négligeable des cotisations du régime d'assurance volontaire (-15,62%). Cette croissance est plus impactée par les branches de pensions de vieillesse, invalidité et décès (PVID) et prestations familiales (PF), avec respectivement 11,75% et 4,78%.

A propos des prestations familiales, sur 28 389 nouveaux dossiers déposés en 2017, 94,92% ont été liquidés, dont 95,48% en moins de 15 jours et seulement 2,34% en plus de 45 jours. On observe également une hausse du nombre d'allocataires qui passent de 59 612 en 2016 à 64 202 en 2017, soit un taux d'augmentation de 7,70%. 7 415 dossiers de PVID ont été déposés au cours de l'année. 97,48% ont été liquidés dont 85,47% en moins de 15 jours et 8,36% en plus de 45 jours. Les dossiers en instance représentent 2,04% du total des dossiers déposés, soit beaucoup moins que la norme CIPRES qui est de 15% maximum. L'effectif des bénéficiaires de PVID est en légère hausse de 1,6%, soit 109 304 en 2016 à 111 006 en 2017. En Risques Professionnels, 2 116 nouveaux dossiers ont été déposés, dont 60,73% liquidés. L'effectif des bénéficiaires s'élève à 6 049, soit une augmentation de 0,22%. 771 cas d'accidents de travail ont été déclarés ; soit une régression de -38,22% par rapport à 2016. Les véhicules et les efforts excessifs/faux mouvements sont les premières causes d'accidents de travail.

En 2017, 5267 nouveaux employeurs ont été immatriculés, soit un taux de régression de 8,1% par rapport à 2016. Le nombre d'employeurs actifs est 38 722 ; la lente progression observée depuis 2015 (1,08% malgré une moyenne annuelle d'enrôlement de 5450 employeurs), est la conséquence de la systématisation de l'assainissement des fichiers. Comme l'année précédente, les secteurs d'activité du commerce et celui des autres services (Téléboutiques, garages, services personnels non classés ailleurs, associations, etc.), sont ceux qui regorgent le plus d'employeurs actifs.

60 196 nouveaux assurés sociaux ont été immatriculés, soit une baisse de 10,52% par rapport à 2016. Avec une proportion de 73,54%, les jeunes travailleurs de moins de 35 ans ont une fois de plus été les plus im-



matriculés. L'effectif 2017 des travailleurs actifs dans le fichier toujours en cours d'assainissement est de 925 850, soit une augmentation de 6,67%. Légèrement différent par rapport aux employeurs, les secteurs des autres services (30,76 %), de l'Agriculture (11,79%) et des Bâtiments et travaux publics (9,77%) sont ceux disposant de plus d'assurés sociaux. 33 499 assurés volontaires ont été enregistrés, après assainissement, trois ans après le décret du premier ministre fixant les conditions et les modalités de prise en charge de cette catégorie d'assurés sociaux. En ce qui concerne le mouvement des employés d'un régime à l'autre, 40 travailleurs ont quitté le régime obligatoire pour le régime volontaire et 13 du volontaire pour l'obligatoire.

La gestion administrative de la CNPS a également été analysée. Il ressort que l'effectif du personnel en 2017 est de 2775, soit en baisse de -16% sur les cinq dernières années. La tranche d'âge prépondérante est celle de 55-59 ans (22,7%). Bien que 55,86% de l'effectif ait au plus 14 ans d'ancienneté, les 50 ans et plus restent majoritaires et représentent 39,3% de l'effectif total. Le taux d'encadrement a sensiblement augmenté,

allant de 21,76% en 2016 à 22,52% en 2017. Au cours de l'année, 81% des personnels ont été formés.

Un œil sur la gestion financière et comptable, permet de remarquer que, malgré une augmentation de 6,05% par rapport à 2016, les dépenses techniques observent une relative stabilité en années de prestations dans les domaines de trésorerie et de sécurité. Les réserves techniques en années de prestations se sont considérablement améliorées depuis 5 ans, passant de 2,6 ans en 2013 à 4,1 ans en 2017.

On note enfin, malgré une baisse sensible des dépenses dans le domaine de l'action sanitaire et sociale qui passent de 310 434 830 F CFA à 152 209 797 F CFA, que cette branche reste toujours déficitaire.

Le document est disponible aux côtés des huit précédents sur le site web de la CNPS, au niveau de la rubrique «Documentation», onglet «parutions». Il comporte un important volet sur l'explication des termes techniques employés. La CNPS reste à la disposition des lecteurs, pour tout renseignement complémentaire, il suffira d'écrire à l'adresse : [cnps.cameroun@cnps.cm](mailto:cnps.cameroun@cnps.cm). ●

MAJOR  
PROJECTS

## NSIF Monitors Workers Social Security Coverage

**On 2 August 2018, a tripartite meeting held in the conference hall of the Social Insurance Centre, Yaounde-Independence, between the Institution, representatives of ministries and those responsible for projects and programmes financed and monitored by the Government.**

**Hervé Brice Choudjem**



On Thursday 2 August 2018 at 12.30 p.m., Mr. Florent Zibi Ondoua, Technical Adviser to the Director General and his representative for the circumstance, opened the session.

He was accompanied by the Technical Director, Souaibou Bagoura and his deputy in charge of recovery issues, Emmanuel Nguemnin. Without mincing words, the Technical Adviser in charge of technical issues reminded the forty guests that the meeting was a follow-up of four others held between July 09, 2014 and September 24, 2017. During which, the resolutions relating to the transfer of employed personnel card index, within the framework of the realisation of the various projects and programmes financed or followed up by the Government to the NSIF were taken... just for fancy. Indeed, «*the majority of those responsible for these programmes did not respect their commitments, depriving, according to the Technical Adviser, tens of thousands of Cameroonians of their rights to social security, which is a human right*». He then referred to the call to order of the Prime Minister contained in his Instruction No. 002/CAB/PM of 16 August 2016, which states in substance : the obligation for every State administration to communicate its card index to the NSIF and



comply with the social insurance legislation in force in Cameroon ; in particular, the registration of all workers at the NSIF. This is because «*the mission of the NSIF, which is a State Institution, is to ensure the social coverage of all workers in its field of jurisdiction*», Florent Zibi Ondoua explained, before concluding : «*The State can not give subsidies to unpatriotic entities*».

Queuing after him, the Technical Director explained that «*all beneficiaries of projects, be they liberal businessmen or self business dealers are concerned by social security*». He used the occasion to present voluntary insurance as a chance for workers to guarantee their «*old days*» : «*Where there is a will there is a way*» Souaibou Bagoura

concluded.

Emmanuel Nguemnin, deputy Technical Director in charge of recovery, for his part, spoke of online registration, insisting particularly on the possibility offered to employers and workers to be immediately inserted in the card of the NSIF and be covered, before they submit their physical files in a Social Insurance Centre. He reminded participants of the existence of the website [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm), to obtain further information on the NSIF. At the end of this exchange which lasted for three hours, participants- unanimously- reiterated their willingness to comply with the social security regulations in Cameroon, before the next meeting scheduled for 1st November 2018. ●

# DG Evaluates Works on New Site at Okolo

Last september, 13 2018, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame visited the construction site of the residential complex of 6 R+4 buildings, launched in public-private partnership in Yaounde, in July.

Thomas Tang et Berthe Bissa

**I**t is no longer a secret. As part of the long term sustainability of the payment of social benefits, the NSIF wants to create substantial financial reserves. That is why, as part of its 2018-2022 strategic plan, it opted to optimise the profitability of its investment properties.

A policy that, as of now, has allowed the Institution to achieve satisfactory results. And, since «*excellence is the order of the day in all that the NSIF does*» says the DG, it has undertaken to build a new residential complex of 6 four-storey buildings each, with luxury apartments and car parks on a place which has once been mythical: the very famous CNPS Okolo Stadium in Yaounde. This does not mean that the NSIF has turned its back on the promotion of sports activity...

These are the first works done to produce these imminent results, which were explained to the patron of the NSIF in the afternoon during his first trip on the site, just two months after its start. He was accompanied by the Director of Finance and Real Estate and her deputy, the head of the department of the accounts of the authorising officer, and engineers of the NSIF, who follow-up the daily work.

The visit, which lasted 19 minutes, showed that the work is in full progress. The casting process of the first slabs has been launched. The NSIF boss saw for himself the solidity of the first slab, which was executed only the previous day on Wednesday 12 September. He also noted that the workers are doing their job with joy. «*The working conditions are good, we have a canteen and toilets on the site. As for safety, each worker has protective equipment, which allows him to work with serenity*», said a worker who requested anonymity. In an atmosphere punctuated by the sounds of saw, hammer, and that of the impressive layer of blocks.

Then, a working session was held during which the General Manager of the construction company BUNS, Eric Njong, confided that «*the project has undergone some minor alterations, particularly with regard to aeration and natural lighting in all the rooms. A parking was also arranged for each apartment*» he said. He added that: «*Two teams of a hundred workers work day and night, to deliver quality work on time*».

The architect Fostinus Njokikong took the queue and assured that «*the standards of*



*health and safety at work are respected. We intend to deliver buildings of good quality, where comfort is unique». To say it in a more jovial tune: «Everything is working very well. If we keep the same pace of work, we will certainly finish with three or four months in advance!».*

Faced with this rapid progress in the work, the NSIF boss said «*he was impressed ; because [he] he did not imagine the work on this level, on this date*». He continued: «*I am doubly pleased to see that a project*

*of this scale is built exclusively by Cameroonians. It increases my pride ; because, it shows that we have world-class companies». The top-manager also made it clear that : «Everything we do at the NSIF must be a reference and when I am following the report on the progress of the work, it corresponds to what we want and are doing». He concluded : «You have my encouragements. Go ahead!».*

The duration of the work is slated for 24 months. We will be back. ●

CNPS SUR  
LES ONDES

# La rentrée des programmes

La saison 2, de l'émission «CNPS sur les ondes» a débuté le jeudi 09 août 2018, en direct de la radio Galaxy FM, émettant sur la fréquence 93.5 à Yaoundé.



Le Service de la Communication en studio



Par Z. Delomo, M. Olinga et P. Ketcha

**A**près un long moment d'interruption, justifiée par de nécessaires ajustements dans sa conception et son architecture, l'émission de vulgarisation de la sécurité sociale, «CNPS sur les ondes» est de retour. Dans sa version new-look, ce programme radiophonique de la CNPS revient avec plus de dynamisme et d'innovations, à la fois dans son ha-

billage et sa rubrication, pour entretenir de façon didactique, un public dont les producteurs souhaitent de plus en plus nombreux, sur des questions de sécurité sociale. Avec l'espoir qu'elle participe à sa manière, à l'extension de la sécurité sociale aux couches de la population non encore couvertes. Cette première édition de la saison 2, au-delà de ce qu'elle se veut performante et performative en termes de volonté d'inculquer une véritable cul-

ture de sécurité sociale aux populations de Yaoundé et des environs, a été préparée avec minutie, par le personnel du service de la communication de la CNPS. A la différence de la précédente, la saison 2 de l'émission «CNPS sur les ondes» revient avec une nouvelle approche dans création et l'animation des rubriques toutes aussi nouvelles, axées pour l'essentiel, sur des questions techniques du genre, congé de maternité, qui en adroit et comment ? Les risques professionnels, qu'est-ce que c'est ? Comment les prévenir ?...

C'est tout cet ensemble qui devait savamment être mis en musique, à travers une conférence de production au cours de laquelle, les différents intervenants étaient évalués jusqu'à la simulation. L'objectif étant que la mise en ondes du nouveau bébé se fasse sans heurt.

Ont ainsi constitué l'ossature du programme de jeudi dernier sur Galaxy FM, les rubriques telles que l'Actu qui ressasse les dernières nouvelles qui font l'actualité à la CNPS, la Question de la semaine, dont l'objectif est de permettre une interactivité entre l'équipe de production et les auditeurs, le Zoom, qui est une rubrique qui permet de braquer les projecteurs soit sur une structure, soit sur un service et, pour le cas d'espèce, elle a baladé les auteurs dans les méandres du service de la prévention des risques professionnels. D'autres rubriques meublent l'émission telles, l'ABC de la Sécu, qui doit pouvoir habituer les auditeurs au langage et aux pratiques de la sécurité sociale, la Revue de presse qui, justement, passe en revue tout ce que la presse dit sur la CNPS, l'Écho des centres qui donne des nouvelles de l'activité des services extérieurs, l'Entretien qui permet d'avoir un éclairage d'un responsable ou d'un technicien sur un aspect donné du fonctionnement de la CNPS. Pour cette émission de la reprise, le chef de service de la communication est revenu sur les attentes en termes de feedback, par rapport à la production radio, de même que sur les innovations apportées par le décret du 7 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la CNPS.

«CNPS sur les ondes», c'est tous les jeudis, de 16h à 17 h sur la 93.5 FM. L'émission est produite en direct un jeudi sur deux et rediffusée un jeudi sur deux également. ●



NSIF/SOCIAL  
DIALOGUE

## General Management and Personnel on the Same Wavelength

This was the observation made during a meeting held on, 19 July 2018 in Yaounde during which both sides had convivial exchanges on topics related to the life of the Institution.

Hervé Drice Choudjem

**T**he conference hall of the Social Insurance Centre, Yaounde-Independence was the venue for this come-together, which is a reply to a statutory obligation. Nearly all staff representatives working in Yaounde city took part in this meeting, which has become a tradition, and which enables General Management and staff representatives to come to terms in a variety of important topics.

Jean Emoungue Ngolle, Director of Human Resources, on behalf of the Director General, congratulated the staff representatives elected during the polls of 1 March 2018. A minute of silence was then observed in memory of staff who have left us. The DHR read the agenda, for which the main part dwelled on the social climate within the Institution. Other highlights included: the contribution of staff representatives and unions to achieving the objectives of the 2018-2022 strategic plan, Labour medals and Conventions with banks and financial institutions. Jean Emoungue Ngolle praised the social climate imbued with serenity within the Institution. This did not however prevent him from pointing out that «cases of indiscipline, in particular late-coming and lack of assiduity in the work post, are recurrent in Yaounde and in certain Centres across the country. Staff representatives should draw the attention of staff to these shortcomings. Sanctions could follow if people do not change their behaviour», he warned. Concerning Labour medals, the DG announced that the decision to pay bonuses for the



Understanding and solidarity

medals award will be signed in the days ahead, and in the same vein, the proposed organisation of a ceremony in Yaounde, to be presided over by the Minister of Labour and Social Security, is currently being finalised. «We are trying to make this ceremony a befitting one», the DHR said, before adding that for the other towns, «instructions have been given to Heads of structures to contact the Governors and Senior Divisional Officers, to seek solutions, for the same purpose».

Staff representatives asked the DHR to convey to the DG, «the gratitude of the entire staff for these commendable initiatives, as well as for all that he is doing to promote social dialogue within the NSIF». They also expressed the wish to be informed in good time, in the future, on the organisation of this kind of meetings, so as to be better prepared. Same for documents on the life of the Institution and its functioning, which should be made available to workers, to enable them better understand

the functioning of the Institution, their rights and duties.

The DHR closed the meeting by reminding workers of what is required of them to access certain awards at the NSIF: «You must understand that our managerial vision is geared towards excellence; that is why we only want to award Labour medals to the best workers who are disciplined and assiduous. Those who understand this dictum should get down to work in order to deserve the awards». He reassured the Staff representatives that: «The doors of General Management are widely open for you to chip in an idea in the direction of improving our activities».

At the end of the meeting, the staff representatives asked for some extra hours of absence, to enable them finalise the document containing the grievances of the workers, before forwarding it to General Management; the permission was granted them by the representative of the DG. ●

# Du nouveau dans les structures centrales et extérieures

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE DU CAMEROUN  
R.F. 401 YAOUNDÉ

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PROGRES

ISSB

RESOLUTION N° 38/DIRC/NCPSCA DU 06 JUILLET 2018 PORTANT NOMINATION DE RESPONSABLES DANS LES SERVICES CENTRAUX DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE LE 06 JUILLET 2018 A YAOUNDÉ

VU le Texte du 22 septembre 1992 instituant la Commission Interministérielle de Prévoyance Sociale créé par le Décret n° 99/136 du 24 juillet 1995 ;

VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination de Directeur Général ;

VU le Décret n° 2017/260 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration ;

VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant reorganisation et réaffectation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU la délibération n° 2/DIRC/NCPSCA du 02 décembre 2017 portant organisation des services centraux de la CNPS ;

ARR. proposé par le Directeur Général ;

APRES Avoir...

**ADOPTÉ LA RESOLUTION DONT LA TENUEUR SUIT**

**Article 1<sup>er</sup>** Les nominations ci-dessous indiquées sont, pour compter de la date de signature de la présente résolution, recommandées aux postes ci-après dans les Services centraux de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale :

**DIRECTION DE L'AUDI ET DU CONTRÔLE INTERNE**  
 Directeur : Monsieur SONG Théodore, précédemment Chef du Département des Etudes et de la Construction et de la Travaux, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE HOSPITALIER D'ESSON**  
 Directeur : Mlle NLEND Anne, Ex-Acte épouse NDOM, Médecin de Coordonnée, précédemment Chef de Service de la Pathologie au Centre Hospitalier d'Esson, en remplacement de Monsieur NGA ETUMI Comport, appelé à d'autres fonctions.

**Directeur adjoint** : Monsieur MUY MALLAMAT ALAMINE, précédemment Chef de Service des Affaires Générales au Centre Hospitalier d'Esson, en remplacement de M. FOM TUMI MATHIL, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**DEPARTEMENT DES ETUDES DE LA COMMUNICATION ET DE LA TRADUCTION**  
 Chef de Département : Madame MOUNDO Christiane épouse KUMBO, précédemment Chef de la Brigade de contrôle national technique, en remplacement de Monsieur SONG Théodore, admis à d'autres fonctions.

**MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL**  
 Membre Conseil National : Monsieur MBEI Soufiane, précédemment Membre Conseil régional de la LDC/CE, en remplacement de Monsieur WAMBA Guillaume, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**BRIEGADE DE CONTRÔLE NATIONAL TECHNIQUE**  
 Chef de Brigade : Monsieur ALHAD Talot Ekiha, précédemment Chef de Centre de Contrôle, en remplacement de Madame MOUNDO Christiane épouse SONG, admte.

**CHARGES DE MISSION**  
 Chargé de mission en charge de la qualité de service et de l'efficacité : Monsieur BUDMA BISSO Lucien, précédemment Chef de service au Centre régional de Contrôle de Prévoyance sociale de Bafoussam, en remplacement de Monsieur HILHOM Jean Paul, appelé à d'autres fonctions.

**DIRECTION DES FINANCES ET DU PATRIMOINE**  
 DEPARTEMENT DES COMPTES DE L'ORDONNATEUR

**Le titre sera corrigé en :**

**Article 2** : Les nominations ci-dessus indiquées ont pour effet de remplacer par les titres en vigueur.

**Article 3** : Le Directeur Général est chargé de l'application de la présente Résolution qui sera enregistrée puis publiée parait ou bouché son.

Fait à Yaoundé, le 06 juillet 2018

UN ADMINISTRATEUR      LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION




MARCELIN NGUELE ABAB      HELETTE HAMAN DJOUBA

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE DU CAMEROUN  
R.F. 401 YAOUNDÉ

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PROGRES

ISSB

RESOLUTION N° 39/DIRC/NCPSCA DU 06 JUILLET 2018 PORTANT NOMINATION DE RESPONSABLES DANS LES SERVICES EXTÉRIEURS DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE LE 06 JUILLET 2018 A YAOUNDÉ

VU le Texte du 22 septembre 1992 instituant la Commission Interministérielle de Prévoyance Sociale créé par le Décret n° 99/136 du 24 juillet 1995 ;

VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination de Directeur Général ;

VU le Décret n° 2017/260 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration ;

VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant reorganisation et réaffectation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU la délibération n° 2/DIRC/NCPSCA du 02 décembre 2017 portant organisation des services extérieurs de la CNPS ;

ARR. proposé par le Directeur Général ;

APRES Avoir...

**ADOPTÉ LA RESOLUTION DONT LA TENUEUR SUIT**

**Article 1<sup>er</sup>** Les nominations ci-dessous indiquées sont, pour compter de la date de signature de la présente résolution, recommandées aux postes ci-après :

**I. DIRECTION REGIONALE DE L'OUEST ET NORD-OUEST**

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE KANG**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Kribi, en remplacement de Monsieur ALHAD Talot Ekiha, admis à d'autres fonctions.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE NGOUNDOU**  
 Chef de centre : Madame NDOM Christiane épouse KUMBO, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**II. DIRECTION REGIONALE DU CENTRE**

**Directeur Régional** : Monsieur TCHOUA Jean Paul, précédemment Chargé de mission en charge de la qualité de service et de l'efficacité, poste vacant.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE A**  
 Chef de centre : Monsieur TCHOUA Jean Paul, précédemment Chargé de mission en charge de la qualité de service et de l'efficacité, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à d'autres fonctions.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE B**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE C**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE D**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE E**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE F**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE G**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE H**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE I**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERGUE J**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**III. DIRECTION REGIONALE DE L'EST ET NORD-EST**

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE GAROUA**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**IV. DIRECTION REGIONALE DU SUD, GAMBIE ET EXTREME-ORD**

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SAOUL**  
 Chef de centre : Monsieur NGUELE ABAB Marcelin, précédemment Chef de Centre de Prévoyance sociale de Ngaoundou, en remplacement de Monsieur NGUEMA Nicolas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



Des administrateurs en conclave

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

# Une session pour s'approprier les nouveaux textes

Réunis le jeudi, 12 juillet 2018 en session ordinaire de leur Conseil, les administrateurs ont été édifiés sur les évolutions récentes intervenues dans l'organisation et le fonctionnement de la CNPS.

Simon Meyanga

C'est dès la session extraordinaire du Conseil d'administration du vendredi, 6 juillet 2018, que certains administrateurs avaient émis le vœu d'être mieux édifiés dans leur compréhension des évolutions historiques que vient de connaître la CNPS.

Dans leur viseur, le décret n° 2018/354 du 7 juin 2018 du président de la République, portant réorganisation et fonctionnement de la CNPS et les nouvelles règles inhérentes à la passation et le contrôle des marchés publics au sein des entreprises d'Etat et, notamment, de la CNPS.

La présidente du Conseil d'administration de la CNPS, Mohamadou née Bilitte Haman-Djoda, a mesuré l'importance de la demande exprimée, et a convoqué le jeudi, 12 juillet 2018, une session ordinaire de l'instance qu'elle préside depuis le 13 novembre 2017.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, le rapport d'exécution du plan stratégique au 30 juin 2018, la politique d'investissement, la directive interne des marchés et, bien entendu, l'appropriation des nouveaux textes. Un ordre du jour validé et adopté, après que la présidente du Conseil d'administration a constaté que le quorum était atteint, avec la présence de la quasi-totalité des membres, à l'exception de ceux qui ont transmis leurs procurations.

Pour ce qui est du décret du 7 juin 2018, le directeur général l'a redit aux administrateurs, il constitue une « révolution historique » dans la gestion et le fonctionnement de la CNPS. Il per-



met d'arrimer de manière claire et définitive, la gestion de la CNPS aux standards internationaux, notamment le traité de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES), ratifié par l'Etat du Cameroun par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 et celui de l'OHADA qui porte sur l'harmonisation du droit des affaires en Afrique. Ensuite, il fluidifie et dynamise le fonctionnement de la CNPS dont la gestion financière et comptable obéit désormais et exclusivement aux règles et principes du plan comptable de référence de la CIPRES et aux ratios de performance édictés par son Conseil de ministres de cette instance internationale. Cette gestion comptable et financière est désormais mise en œuvre, sous l'autorité directe du directeur général, par un directeur en charge des Finances et de la Comptabilité.

Pour ce qui est des marchés, l'article 46 du décret du 7 juin 2018 est sans équivoque : « La Caisse n'est pas assujettie aux dispositions du code des marchés publics ». Il est clair que ces dispositions ne s'accordaient pas parfaite-

ment aux exigences de performance et de célérité prescrites par les normes CIPRES. Ainsi, à l'instar des entreprises publiques, la CNPS pourra désormais lancer ses appels d'offres, les dépouiller et attribuer les marchés, sous le contrôle du Conseil d'administration chargé de veiller au strict respect des règles de concurrence, d'égalité de traitement des candidats, de transparence et de juste prix.

Et, quelques jours plus tard, la commission interne de passation des marchés à la CNPS a été désignée par la résolution n° 054/CNPS/PCA, signée le 16 août 2018 par la présidente du Conseil d'administration de la CNPS, Mohamadou née Bilitte Haman Djoda, et l'administrateur Marcelin Nguele Abada.

Elle est présidée par Gabriel Essomba ; Marie Akono Atangane née Nyia Engon, par ailleurs directeur des affaires générales, et Salomon Mengang, directeur des affaires juridiques et du contentieux, en sont les membres. Ils travailleront aux côtés d'un observateur indépendant et une secrétaire, Rachel Hasdegai. ●

# Le représentant du personnel élu par vote électronique

Le scrutin s'est déroulé sans utilisation du papier sur l'ensemble du territoire, le vendredi 03 août 2018. Immersion dans une grande première, qui va certainement révolutionner la manière de voter en entreprise au Cameroun.



Le DRH en plein exposé

## Thomas Tang

L'élection du représentant du personnel au Conseil d'administration, en application des dispositions de l'article 8, alinéa 1er du décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), a été une grande première.

En effet, le vote électronique a été utilisé, avec la mise en œuvre de la plateforme Sopelli élections qui garantit l'anonymat complet des votants. Ce qui marque ainsi le début de la dématérialisation complète du système de vote à la CNPS. Il suffisait juste de se connecter, à partir de son poste de travail, sur l'adresse internet : <http://elections.cnps.cm>, pour voter en faveur du candidat choisi, en utilisant ses coordonnées intranet. Une fois le vote enregistré, le candidat n'avait plus la possibilité de voter une deuxième fois, ou de savoir quel choix a été fait par une personne en particulier.

Les votes se sont effectués en toute transparence, mais aussi avec vitesse et simplicité, à travers cette application dotée d'un système automatique de décompte des voix. Pour toutes difficultés et requêtes, il a été conseillé

de «saisir le bureau de vote à l'adresse mail : [elections@cnps.cm](mailto:elections@cnps.cm)». En ce qui concerne les votes par procuration, il suffisait simplement de se connecter par l'adresse de la messagerie interne Zimbra du concerné, pour procéder normalement au vote. Et, enfin, pour les cas d'indisponibilité du réseau, il a été proposé d'utiliser internet et le système VPN, pour se connecter à la plateforme et voter.

Selon le président du bureau de vote pour l'élection du représentant du personnel au Conseil d'administration de la CNPS, la sécurisation du scrutin a été impeccable. «Nous avons tout d'abord préparé le collège électoral en nettoyant le fichier du personnel, afin d'avoir le nombre exact de votants». Les personnels non-

actifs ont été éliminés du fichier. Et le Conseiller technique en charge des Systèmes d'information, Nangu James Kamsi, d'ajouter : «Ensuite, nous avons créé une plateforme de vote sécurisée ouverte aux membres du collège électoral. A cela, s'ajoute un guide utilisateur destiné à expliquer les procédures d'accessibilité à la plateforme de vote au personnel».

Les résultats de l'élection du représentant du personnel au Conseil d'administration, qui s'est déroulée le vendredi 03 août 2018, en application des dispositions de l'article 8, alinéa 1er du décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), se présentent ainsi qu'il suit:

Suffrages		Résultats obtenus par Candidat			
Exprimés	Nuls	Mle	Nom et prénoms	Suffrages	Taux
1735	55 (3,17%)	6135	Jean Emoungue Ngolle	768	44,27%
		4778	Jean Paul Biboum	349	20,12%
		4440	Michel Eric Ava Edang	216	12,45%
		6246	Dr Mbei Sosthène Magloire	210	12,10%
		5855	Louis Kevin Bessala Onana	137	7,90%





Le représentant du personnel au Conseil d'Administration élu

JEAN  
EMOUNGUE  
NGOLLE

## The right man, at the right place

**Donné vainqueur, au terme de l'élection du représentant du personnel au Conseil d'administration, le directeur des Ressources humaines de la CNPS semble être à la place qu'il faut.**

Jeanne Audrey Perem Bella

**L**e natif de Dibombari, dans la région du Littoral au Cameroun, a visiblement conquis le cœur de la majorité de ses collègues et collaborateurs. En tout cas, au vu des résultats de l'élection vendredi, 3 août 2018, du représentant du personnel au Conseil d'administration de la CNPS. En valeur absolue, l'actuel directeur des Ressources humaines qui se présentait à ce scrutin face à 4 challengers, a obtenu 763 suffrages valablement exprimés, soit 44, 27% en valeur relative. Une victoire haut la main et sans bavure de cet homme réputé discret mais efficace, recruté à la CNPS en juillet 2008, en qualité de cadre juriste. L'homme a, par la suite, occupé des postes de responsabilités variés, qui l'ont conduit tour à tour aux fonctions d'attaché du directeur général en 2009, à la direction des Affaires générales en qualité d'adjoint en 2013, avant d'être promu DAG en décembre 2015.

Des fonctions qu'il quittera à sa nomination le 2 décembre 2016, comme directeur des Ressources humaines (Drh) ; poste qu'il occupe à ce jour.

Sur le plan professionnel, Jean Emoungue Ngolle affiche des performances exceptionnelles. Il a, entre autres faits d'armes à son actif, l'initiation de cinq sessions de formation au profit des personnels dans des domaines variés ; formation ayant, sans aucun doute, apporté de la valeur ajoutée à l'organisme. Normal donc, dans un contexte où le top-manager est... friand de performances et de résultats, que des lettres de félicitations et d'encouragements lui aient été adressées. Notamment en 2009, pour sa contribution à la réduction des charges de fonctionnement de l'organisme en tant que meilleur sous-directeur utilisateur de la messagerie interne pour le mois d'août 2009 ; en 2010, pour son implication personnelle et son dévouement dans l'opération de déguerpissement des occupants illicites du terrain de la CNPS de

Deido à Douala ; ou encore, en 2011, pour la maîtrise et le professionnalisme dans la direction des opérations de collecte et d'acheminement du courrier de la CNPS...

Cette abnégation au travail et la nature des initiatives prises pour assurer la mise en œuvre de la vision managériale de la CNPS ; ajoutés à un parcours plus ou moins exceptionnel et surtout, sans tache, ont également valu à Jean Emoungue Ngolle d'être récompensé par des médailles d'honneur du travail en argent, en vermeil et en or.

Au-delà de ses états de service, c'est, probablement, ses excellentes qualités humaines qui ont emporté l'adhésion de la majorité des personnels en faveur de sa candidature. «*C'est un homme à l'écoute des autres*», confiait un personnel visiblement heureux de l'élection du DRH. Et d'ajouter : «*Qui de mieux placé que le chef du personnel pour représenter le personnel au sein du Conseil d'administration?*» ●

**CNPS**Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
Nous ne serez jamais seul**NSIF**National Social Insurance Fund  
Nou waf nerer jam deine

Qualité de service 2017



## DEMANDE DE FRAIS MEDICAUX DE GROSSESSE ET INDEMNITES JOURNALIERES DE CONGES



Pièces constitutives

### Frais médicaux de grossesse et de maternité

- 1 demande sur Imprimé CNPS à télécharger sur le site [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm) signée par le travailleur ou sa conjointe ;
- 1 certificat médical de grossesse ou de maternité

### Indemnités journalières de congé de maternité

- 1 demande sur imprimé CNPS à télécharger sur le site [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm) signée par la requérante ;
- 1 bulletin de paie nul ou, le cas échéant, une attestation de cessation de paiement ;
- 1 certificat de grossesse du second examen indiquant la date probable d'accouchement ;
- 1 certificat d'accouchement établi par un médecin ou une sage-femme.

**NB :** En cas de prolongation, suite à une maladie résultant de la grossesse ou des couches, adresser les documents suivants à la CNPS au plus tard 10 jours après l'expiration de la période de 14 semaines : 1 certificat médical constatant l'incapacité à reprendre le travail à l'expiration de la période de 14 semaines ; et 1 bulletin de paie nul.



CNPS



@CnpsCameroun

[www.cnps.cm](http://www.cnps.cm)

Vous ne serez jamais seul !



Le patron s'adressant aux personnels du CHE

CENTRE  
HOSPITALIER  
D'ESSOS

## Engagement pour la performance

Le directeur général de la CNPS était lundi 16 juillet 2018 dans l'après-midi, au Centre hospitalier d'Essos. Il y a présidé une réunion au cours de laquelle il a appelé responsables et personnels à plus de performance dans la qualité de service.

Simon Meyanga

Ils étaient tous là pour écouter le patron de la CNPS qui ne s'est pas montré avare en conseils. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame venait remobiliser les troupes, après les récents changements intervenus à la direction de l'hôpital de la Caisse. Le directeur du CHE, le professeur Anne Esther Njom Nlend et son adjoint, Alamine Mey, nommés le 6 juillet dernier; l'ensemble des personnels médecins ainsi que les majors des unités..., ont répondu présents à cette rencontre initiée dans les locaux de l'hôpital de la Caisse, par le directeur général. Le patron de la CNPS était à la tête d'une forte délégation constituée par le conseiller technique Ahmadou Lamou, en charge de l'action sanitaire et sociale et des établissements de soins, du conseiller technique Jules Armand Hodieb, en charge de la gouvernance, de la chargée de missions, Theresia Nyuyse, en charge des ques-

tions techniques et sanitaires et du chef de département des études, de la communication et de la traduction.

Dans son mot de bienvenue, le professeur Njom Nlend a témoigné sa gratitude et celle de son adjoint, au directeur général pour la confiance. Et de promettre en guise de reconnaissance, de «faire tout ce qui est possible pour que cette confiance soit méritée». Le D/CHE a aussi tenu à transmettre au DG, la reconnaissance du corps médical qui, depuis une quinzaine d'années, n'avait pas vu un des leurs présider aux destinées de l'hôpital de la Caisse ! D'où l'engagement du corps médical, à travers la nomination du professeur Anne Esther Njom Nlend, de faire du CHE, «un pôle de référence non seulement à Yaoundé, mais aussi en zone Cemac».

«Je ne suis pas venu faire une réunion», a annoncé d'emblée, le DG qui a précisé: «Je suis venu plus à un entretien». Puis, a ajouté le patron de la CNPS : «J'aime autant venir ici que de ne pas y venir. J'aime

y venir parce que c'est un établissement qui me tient à cœur, c'est un fleuron. Je préfère venir ici pour rendre visite à des malades plutôt que de venir tenir des réunions pour régler des problèmes». Des propos sans équivoque. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame est donc venu cette fois pour des «réitérations»; des rappels de ce que l'équipe (direction et les personnels) ne devrait jamais ni perdre de vue, ni oublier.

Avant, le DG a tenu à renouveler les félicitations de la direction générale à l'équipe dirigeante, renouveler ses félicitations à Mme Njom Nlend récemment élevée au grade de professeur et aussi, à l'équipe médicale et paramédicale «pour le travail qui est fait et qui nous permet de maintenir un certain niveau de performance».

Mais, a ajouté le DG, «on ne devrait jamais se contenter des résultats obtenus. Il faut être en quête d'amélioration; de nouvelles performances, notamment en matière de qualité de service». ●



## ESSOS HOSPITAL CENTRE

# Unity, Trust, Ethics

These were the three watchwords that spiced the meeting chaired on the 16 July 2018 by the Director General of the NSIF, in the hospital facility of the Social Security Institution of Cameroon.

xx

**N**o ! The Monday meeting between the DG CNPS and the management team, practitioners and paramedics of the Essos Hospital Centre was not an extraordinary session. It was not an exchange either, but an opportunity for the top manager to make a number of reminders necessary for the proper functioning of this hospital which is, as we know, very important for the NSIF.

The DG therefore choosed direct contact with the staff to pass on his messages, with the necessary 'unity' topping the agenda. «My first message, is unity at all times», Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, said, and he reiterated that «the NSIF and the Essos Hospital, is a chain that must be strong. If there is a loose link the whole chain will collapse. Each of us is a link. He did not mince words when he said, one can not cut a link to demolish the whole building». He reminded each and everyone that, «you are a team that must win, and this team is working hand in glove with the General Management team of the NSIF. There can be no destruction or split with CHE, nor with the General Management team of the NSIF». And for those who might think that CHE is a separate structure and can move on alone, the DG precised that «CHE is part and parcel of the NSIF team. If it falls, the NSIF falls

with it. And if it stands, the NSIF will stand with it. We are a team striving towards results, performance and quality service». While denouncing prophets of division, the DG said he did not understand that «people can form groups at CHE or at the NSIF, as if they had separate objectives! The only objectives must be those set out in the Strategic Plan or Mission Letters».

The second message to the managers and staff of CHE was that of trust. «We did not appoint you because you were necessarily the most brilliant. We appointed and maintained you because we trust you, and have some confidence on you», he said before underscoring that «as we have placed trust on you, you have no right to betray it». In fact, betraying trust means doing things that do not match with those of general interest. «You can not have personal goals or ambitions in a group strategy. It is general interest that we must defend», the DG said.

The Director General then recalled that «everyone can make mistakes. What is mischievous is making the same mistake time and again». He endorsed the Seneca philosophy: «Errare humanum est, perseverare diabolicum». Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame knows that he is dealing with men and women who have their limits and weaknesses. Humans and not supermen. That is why he reassured by saying that «if you make a mistake, change! If you do not change, it means

that you want to persist in making mistakes». With regard to CHE, he advised: «Whenever you happen to report on the situation of the hospital, give me the actual situation, the exact figures, whether good or bad, because any time you hide something, it means you are dangerous for the DG. Give me exact data, no matter how it may be, we will improve». «Do not try to be perfect, because no human is !», he warned.

The last message from the DG was about ethics. «I would like ethical management. You are not looking for personal interest. You are not defending personal causes. Ethics is very important in your job, because you are dealing with the lives of others», he noted, while recalling that he is looking for «men and women who put in their best to do their job, and improve quality service, to serve others».

Before leaving CHE, the DG reiterated his confidence in the new team. «I know your qualities, your spirit of sacrifice, you and your deputy. Continue on this path, never you change», he advised that the new Director can be assured of the support of General Management. «The General Management team is at your disposal to help you solve the hospital problems». As a challenge to the new team he said: «The best service you can render to the President of the Republic is to do his job; that is to say, better manage CHE». ●

# End of the road!

The 2nd and final conditional period of the health insurance policy and funeral expenses which was to take effect from 2 July 2018 and end on 1 July 2019, was not renewed. Because of serious and untenable breaches by the provider SAHAM Insurance.



## Simon Meyanga

«**T**he entire personnel is hereby informed that, due to the recurring dysfunctions in its management, the insurance policy for healthcare and funeral expenses subscribed with SAHAM Insurance Company has not been renewed. This implies the end of its services as of 2 July 2018».

The statement from the Legal Affairs and Litigation Department (DAJC)/Insurance Service is unequivocal. The NSIF has decided to put an end to the policy of the insurer SAHAM whose services were simply poor. They were not being executed in accordance with the terms of insurance Policy No. 000181/M/PR/MINMAP/DMSPI/CE1/NBJ/2017 of 6 June 2017. They have been obviously far below expectations of personnel for whom General Management has decided, for years now, to ensure the improvement of living and working conditions. The string of recriminations of the NSIF against the insurer Saham, without being quite exhaustive, is nevertheless long enough to encourage the Institution to continue collaboration with such an uncomfortable partner. In simple terms, the insurer Saham does not insure. This insurance

company, chosen by the Ministry of public Contracts, for the health insurance and funeral expenses of personnel of the NSIF, harbours serious dysfunctions. They range from non-compliance with contractual deadlines for the reimbursement of medical and pharmaceutical expenses (7 days and 3 days for funeral expenses) to the failure to pay for medical and pharmaceutical expenses in 2017 (a little over 40 million CFA francs on 1 July 2018 !).

This includes the absence of registered health facilities and medical advisers in several localities housing the services of the NSIF, and this contrasts sharply with the criteria contained in the tender file. As a result, workers of the NSIF in these localities are unable to benefit in real time, from care in case of illness. And when these failures are added to the lack of reimbursement of funeral expenses already prefinanced by the NSIF and the practice of outsourcing, through another structure based in Morocco, which becomes the main interlocutor of the NSIF in the management of the health insurance policy of which Saham was however the only bidder... , we understand better why the NSIF has told this partner that : **ENOUGH IS ENOUGH !**

To tell the truth, General Management could not remain silent ! For purposes of reconcilia-

tion, it chose to set up a Commission for the monitoring and technical income of the first conditional phase of the health insurance policy. On 26 June 2018, the commission had a working session with officials from Saham Insurance, during which the reservations of the NSIF were issued. On 29 June 2018, during a second working session with representatives of the insurer, representatives of the NSIF noted with dismay that the reserves issued on 26 June 2018 had been pushed aside by Saham. They noted that the first conditional phase of the policy had not been validated, which de facto, led to the proposal for the non-renewal of the insurance policy for the 2nd and final conditional phase. General Management which is keen to affirm «*its concern to offer this social advantage to its personnel*», monitored the situation closely. This is why it recommends that personnel should «*stay calm while waiting for appropriate measures to be taken*». Meanwhile, every social insurance worker will have to pay for his medical and pharmaceutical expenses engaged as of 2 July 2018. General Management wishes to reassure and specify that «*reimbursement will be made as and when the invoices are sent to the DHR after verification by DAJC and validation by the National Medical Adviser*». ●

# Le top-management veille au grain

Pour le compte de l'exercice 2018, les visites médicales systématiques du personnel ont commencé le 25 juin. Elles permettent de passer au peigne fin l'état de santé des travailleurs de l'organisme.



Le MCN consultant un agent CNPS



Des patients en salle d'attente

Hervé Brice Choudjem

Le personnel de la CNPS est invité, depuis le 25 juin 2018, à passer des visites médicales systématiques. Cette activité répond à une obligation contractuelle qui veut que le personnel de toute entreprise soit soumis, tous les cinq ans pour les postes à moindre risque, ou quatre ans pour ceux à forts risque à un check-up.

Selon le chef du service médical et médecin conseil national par intérim, Dr Magloire Sosthène Mbei, qui coordonne cette activité, le but recherché est de «*s'assurer que le travailleur est médicalement apte à continuer d'exercer à son poste, mais aussi de s'assurer que ce dernier n'est pas atteint d'une affection dangereuse pour ses collègues*». Aucune raison donc de paniquer, car toujours selon notre consultant expert en médecine du travail, ces visites ne peuvent en aucun cas entraîner un licenciement du personnel : «*Les visites systématiques permettent de maintenir le personnel en bonne santé, pour booster la production*».

On se serait attendu à ce que ces visites soient, comme ailleurs, une simple formalité. Que non ! Les visites systématiques de santé effectuées sur le personnel de la CNPS vont bien au-delà. En effet, le top management de l'organisme compte bien, à travers ces consultations gratuites, revisiter tous les paramètres de santé des travailleurs et les orienter, si cela est nécessaire vers des spécialistes. Une aubaine !

Le personnel de la CNPS exerçant à Yaoundé a été reçu sur les sites du service médical, près de l'immeuble siège et de la direction régionale Centre-Sud-Est à Etoa-Meki, par les médecins du travail Dr Chantale Irène Ouwe et Dr Jules Flavien Amougou Amougou, qu'accompagnaient des équipes d'infirmiers parés à toute situation, en renfort au service médical. A titre de rappel, ces visites médicales systématiques ne sont pas facultatives. ●



During consultation



Awaiting...

## MEDICAL CHECK-UP OF STAFF AT THE NSIF

# What About External Structures?

**Specific measures have been taken by the top management, for the smooth running of the operation for the benefit of staff in service in external structures where CNPS does not have a hospital centre.**

**Thomas Tang**

**I**n Bafia for example, it was the district hospital that was selected to carry out the systematic medical check-up of CNPS staff, in the light of the health specialists of the social security organization. In accordance with the correspondence addressed to his chief doctor, Dr. Fouda Emilien, on June 22, 2018, by the top-management of CNPS, the visits took place from Tuesday 10 to Wednesday, July 11, 2018,

with success.

The staff were entitled to the medical consultation; breast cancer screening in women; screening for hypertension, diabetes (fasting blood glucose), obesity (calculation of BMI); and chest x-ray. With the Chief of Centre Hamidou Demba leading the way, 27 of the 29 agents of the structure met the contractual obligation that the staff of any company be subject, every five years for the lower risk positions, or four years for those at high risk at a check-up. The two absentees enjoy

their annual leave and will go to the hospital upon their return.

As previously stated by the National Medical Adviser, Dr. Magloire Sosthène MBEI, for the CNPS, the objective is «to ensure that the worker is medically fit to continue to work at his post, but also to ensure that he is not suffering from a dangerous condition for his colleagues». And there is no reason to panic; these visits can not result in the dismissal of staff. On the contrary, «they help keep staff healthy, to boost production». ●



Capture d'écran de la page d'accueil

## COMMUNICATION DIGITALE

# La CNPS actualise son site web

La nouvelle plateforme [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm) vient d'être mise en ligne, pour répondre davantage aux préoccupations des internautes, qui voulaient notamment un site plus facile d'utilisation.

Thomas Tang

**P**our ceux qui en doutaient encore, la CNPS est consciente qu'elle vit dans un monde non seulement en mouvement, mais aussi qui s'accélère et où tout se raccourcit dans le temps et même la distance !

C'est ainsi que, dans le cadre des projets du plan stratégique 2018-2022, elle a procédé à l'actualisation de l'ergonomie et des fonctionnalités de son site web : [www.cnps.cm](http://www.cnps.cm). Ce qui, de fait, vient marquer une autre évolution de la plateforme rendue publique en 2009, et qui avait déjà subi un premier relifing en 2015.

Ceci traduit, une fois de plus, la volonté du top-management de la CNPS d'apporter la réponse la plus précise, en un laps de temps aux clients. En effet, cet outil a une forte potentialité démocratique, censée permettre à chaque citoyen de s'impliquer plus et mieux dans le fonctionnement de la CNPS et de la sécurité sociale en général, d'en partager les enjeux, d'être une force de proposition ; c'est-à-dire un acteur agissant des réformes en cours.

### CE QUI CHANGE

De la présentation de l'actualité à l'agencement des menus, l'internaute découvre

d'une rubrique à une autre, le plaisir de visiter un site entièrement dédié à la protection sociale.

Contrairement à l'ancien site, l'actualité est présentée différemment. On distingue donc, un espace pour l'actualité générale, ensuite répartie selon le contenu des articles dans des espaces spécifiques (les services centraux, les centres de prévoyance sociale, international, action sociale, santé et sports). Cette fois, les lecteurs peuvent donner leur avis par rapport à l'article lu, et le partager via twitter, facebook, google, mail, ou encore l'imprimer. En plus, sous chaque article ouvert, il est proposé au lecteur des articles sur la dernière actualité sur le sujet, pour mieux éclairer sa lanterne.

Des liens sont également mis à la disposition des clients à la droite de la page d'accueil, pour accéder directement aux services en ligne (Télédéclaration, pré-immatriculation employeur et employé, la vérification de l'immatriculation, l'activation des comptes, la consultation du compte individuel, le dépôt et le suivi du dossier, la dénonciation, les imprimés et même les appels d'offre). Bien entendu, des icônes sur lesquelles il suffit de cliquer, renvoient directement sur les liens sur les réseaux sociaux (facebook, twitter et YouTube, dont la chaîne nouvellement créée : CNPS Cameroun).

Un agenda des événements à venir est mis à la disposition des internautes, tout comme un sondage permettant de donner un avis sur les services notamment. Un espace publicitaire permet de promouvoir divers services sur la gauche de la page d'accueil. Ces espaces ont été aménagés, pour mettre en vitrine nos divers services. Ce nouveau site offre décidément du contenu varié, avec en plus des articles, des vidéos et prochainement des sons sur la CNPS. La possibilité de s'abonner à la newsletter est également donnée en bas de page, juste avant les liens conduisant vers les sites de la Présidence de la République, MINTSS, AISS, CIPRES, etc.

Avec ce nouveau site web, il est clair que, conformément aux engagements du top-management, la relation CNPS-Clients va franchir une nouvelle étape qui s'inscrit dans le processus de modernisation en cours, dont les attentes pendant le plan stratégique 2018-2022, sont de hisser l'organisme de sécurité sociale encore plus haut dans la performance.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes, bonne navigation, tout en restant attentifs à vos critiques et suggestions, qui nous permettront certainement d'améliorer cette œuvre, à vrai dire, qui nous concerne tous. ●





Opening of works (AGERPA)

AGROFORESTRY

# Protection of Workers, Wath it Entails

**The Secretary General of the Ministry of Labour and Social Security, representative of Mintss, opened the work of the seminar on the 2nd edition of the thematic workshops on the management of occupational risks in the agroforestry sector (AGERPA) on Tuesday 24 July 2018 in the Conference Centre in Yaounde.**

**Simon Meyanga**

**“T**he theme of this edition (...) makes me think that at the end of the seminar which shall last for four days (...), you will be able to make necessary recommendations to our States, to enable agriculture play its full role of an engine of economic growth, on the one hand, and a source of decent work for farmers, on the other hand”.

It is with this in mind that Razack Johnny declared open, on behalf of Minister Grégoire Owona, the seminar, in the presence of experts and representatives of 14 African countries. After congratulating the Director General of CNPS Cameroon, president of the Organising Committee, for «the quality of the technical preparation, the appreciable level of mobilisation of the experts as well as the proposed methodology», the representative of MINTSS said he was convinced that this meeting, which promises to be «fruitful», will achieve its objectives. He was right, since the quality of the speeches and the level of representativity

speaks volumes about the relevance of the theme and expectations, especially in terms of «appropriate solutions», as DG CNPS of Cameroon noted in his word of welcome. Indeed, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame said, the participants in the Yaounde meeting should be able to answer the essential question: «What should be the place of protection of the environment and that of workers in the agricultural sector, in a context of professional risk management in agriculture dominated by the search for productivity?». An area where, DG CNPS admitted, despite the significant advances recorded in the modernisation of the tools of work, «the prevailing level of insecurity (...) remains high and the number of deaths which still occur there important». An accidental tendency confirmed by the Director of the ILO Technical Support Team for Decent Work for Central Africa and the Country Office for Cameroon, Equatorial Guinea and Sao Tome and Principe. Vera Lúcia Paquete-Perdigao, revealing the estimates of the International Labour Organisation (ILO), announced that «250 million accidents occur each

year at the workplace, and that out of a total of 350,000 fatal accidents at the workplace, 170,000 occur in the agricultural sector». Great !

This is why Vera Lúcia Paquete-Perdigao, who reiterated the support of the International Labour Office (ILO), welcomed the choice of the subject under discussion in Yaounde, because she said, «it helps to draw everyone’s attention to the need to promote safety and health in a sector that employs a large majority of workers on the continent».

For the Ivorian Charles Kouassi, President of the Inter African for the Prevention of Occupational Risks (IAPRP), who expressed his gratitude to the Cameroonian authorities, for accepting to host this seminar, it is essential to promote the «culture of prevention». The Director General of CNPS of Côte d’Ivoire advocated the promotion of the concept «vision zero», launched by the International Social Security Association (ISSA). This concept, which he said, is based on the belief that «all accidents are preventable», promotes the three values of «safety, health and well-being at work». ●

AGERPA 2018

# Les recommandations des travaux de Yaoundé

Voici les 4 suggestions aux allures d'ultimatum des participants, formulées pendant la cérémonie de clôture des 2<sup>es</sup> ateliers sur la gestion des risques professionnels sur l'agroforesterie, le vendredi 27 juillet 2018 dans la capitale du Cameroun.



Pendant les travaux de l'AGERPA

Thomas Tang



est sous le prisme de la forte prédominance des travailleuses et travailleurs du secteur agricole au sein de la population active, et la place de l'agriculture dans les économies des pays membres de l'IAPRP, que la première résolution a été formulée. Considérant l'importance des actions de prévention dans la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles en milieu agricole, les participants à ces 2<sup>es</sup> AGERPA ont recommandé aux Organismes Nationaux de Sécurité Sociale (ONSS), «d'élaborer, dans un délai de 24 mois, un plaidoyer en vue de la ratification de la Convention no 184 de l'Organisation Internationale

du Travail sur la sécurité et la santé dans l'agriculture».

La deuxième s'adosse sur la nécessité de disposer d'une base de données fiables pour l'élaboration de politiques et programmes de prévention des risques professionnels adaptés au secteur agricole. Elle recommande aux ONSS «d'élaborer, dans un délai de 18 mois, le profil national et un programme d'amélioration de la sécurité et santé au travail dans chaque pays selon la Convention no 187 de l'Organisation Internationale du Travail sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail».

Considérant le 6<sup>ème</sup> chantier de l'IAPRP relatif à l'élaboration d'une cartographie nationale des risques professionnels, les participants ont également recommandé

aux ONSS «d'élaborer, dans un délai de 18 mois, la cartographie nationale de la sécurité et santé au travail en milieu agricole».

La recommandation numéro 4 a pour base la diversité des produits chimiques utilisés en milieu agricole et des impacts socio-environnementaux liés à leur transport, à leur stockage, à leur utilisation et à leur élimination. Notant que la protection des travailleurs contre les effets nocifs des produits chimiques renforce aussi la protection du public et de l'environnement, les participants ont recommandé «de constituer, dans un délai de 6 à 12 mois, un répertoire toxicologique et de renforcer les capacités des préventeurs sur les risques chimiques».

A bon entendre. ●



**GESTION  
DES RISQUES  
PROFESSIONNELS**

# Pourquoi l'agroforesterie ?

La question se pose, alors que d'autres secteurs aussi accidentogènes que l'agroforesterie existent, qui concernent autant les BTP, les exploitations pétrolières que les mines et l'énergie.

**Berthe Nadège Dissa**

**L**es experts sont formels. Il n'y a pas que le secteur de l'agroforesterie qui préoccupe l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels (IAPRP). Dans une approche sectorielle, l'IAPRP a opté pour l'organisation d'ateliers thématiques en fonction des spécificités de certains de ses pays membres. Ainsi, à en croire les explications du secrétaire général de l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels, Alphonse Ahoua Nogbou, des ateliers thématiques similaires à celle qui se tient en ce moment à Yaoundé au Cameroun, sont prévues au Gabon, pour la gestion des risques liés à l'exploitation des industries pétrolières, en Guinée Conakry, pour ce qui est du secteur mines et énergie et, probablement au Sénégal pour ce qui est de la gestion des risques liés à la construction et au bâtiment. Le Cameroun lui, a donc été choisi pour l'approche sectorielle qui concerne l'agroforesterie ; secteur qui regroupe les activités agricoles et forestières. Il comprend entre autres, l'exploitation forestière, la production végétale, l'élevage, etc. Le secteur regroupe 49,7% de la population active mondiale, dont 80% se trouve en Afrique. Ici, le taux d'accidents du travail (AT) et de maladies professionnelles (MP) est très élevé. Selon les chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT), sur 350 000 accidents mortels qui surviennent sur le lieu du travail, 170 000 relèvent du secteur de l'agriculture ! Ces AT/MP résultent pour l'essentiel, de la mécanisation des tâches, de l'utilisation des produits chimiques et des machines lourdes..., ce qui accroît la gravité des risques liés à ce secteur. L'urgence est donc de «trou-



ver ensemble l'adéquation nécessaire entre les intérêts économiques, les responsabilités sociales et les considérations environnementales», ainsi que l'a souhaité le 24 juillet 2018, à l'ouverture des travaux de Yaoundé, le secrétaire général du Travail et de la Sécurité sociale, Razack Johnny. C'est dans cette optique qu'en 2011, ont eu lieu au Cameroun, les premiers ateliers thématiques pour la gestion des risques professionnels dans l'agroforesterie (AGERPA). L'initiative est de l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels, organisatrice de la réflexion. En instituant les AGERPA, les pays membres de l'IAPRP ont voulu mettre en place un cadre de rencontre favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de prévention dans l'agroforesterie. Placée sous le thème : «Prévention, Productivité et respect de l'environnement dans l'agroforesterie: Enjeux et Perspectives», la première édition

avait pour objectif de concilier agriculture à finalité productive et exigences d'une gestion durable de l'environnement et de protection des travailleurs de ce secteur. La deuxième édition qui s'est déroulée au palais des Congrès de Yaoundé, s'inscrit dans le prolongement de la première, de par son thème : «Gestion des risques professionnels en agriculture en Afrique : Etat des lieux, enjeux et perspectives». Les contributions des experts venus des pays membres devront aboutir «à une identification et une description des risques chimiques dans l'agriculture et les exploitations forestières, une caractérisation et une évaluation de l'impact socio-environnemental de l'activité agricole en Afrique, ainsi qu'à élaborer une cartographie des risques dans ce secteur». Un vœu formulé par le directeur général de la CNPS du Cameroun, président du comité d'organisation de cette deuxième édition. ●

**PROTECTION DES  
TRAVAILLEURS DE  
L'AGROFORESTERIE**

# Que prévoient les lois ?

L'examen du cadre juridique et institutionnel destiné à gérer la sécurité et la santé au travail (SST) en agriculture était une préoccupation pour les experts réunis à Yaoundé.



Jeanne Audrey Perem Bella

**L**e constat est clair, les pays membres ne disposent pas d'un socle juridique spécifique et harmonisé en matière de sécurité et de santé des travailleurs du secteur agricole. Pour comprendre le cadre juridique et institutionnel sur lequel s'appuie la SST en milieu agricole, les cas du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Niger ont été analysés avec un accent sur les textes d'application. Notamment, les conventions de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) et de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable (PIC) en connaissance de cause pour le Gabon, le Niger et le Sénégal ; la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination pour le Gabon et le Niger. Certains pays s'appuient sur les conventions et recommandations de base en SST de l'Organisation internationale du travail (OIT). La Côte d'Ivoire a ratifié les conventions n° 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs ; n° 161 sur les services de santé au travail ; n° 187/R197 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au

travail ; tandis que le Sénégal, en plus des conventions n° 155 et 161, est partie prenante des conventions n° 110 sur les plantations, n° 121 sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles ; n° 170 sur les produits chimiques ou encore n° 184 sur la sécurité et la santé dans l'agriculture.

Au niveau national, l'architecture juridique étant différente pour chaque pays, les textes qui régissent la SST découlent entre autres, de la constitution ; du code du travail ; des décrets d'application ; des arrêtés ministériels... Les réglementations en vigueur dans ces pays ne traitent pas spécialement de la santé et sécurité au travail en agriculture. D'ailleurs, «*la plupart des textes législatifs et réglementaires datent de plusieurs décennies et certaines de leurs dispositions ne cadrent plus avec le contexte d'aujourd'hui*», a souligné le Dr Eyoum Doualla Bruno, directeur de la SST au ministère du Travail et de la Sécurité sociale du Cameroun.

Le Cameroun justement, qui a un fort potentiel agricole, compte cinq catégories de textes nationaux sur la SST. Il s'agit des textes portant sur les mesures générales, l'exercice de la médecine du travail, les services de santé au travail, les mesures

d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail, la prévention et la réparation des accidents du travail/maladie professionnelles, et les textes sectoriels dont aucun ne se consacre pleinement à la SST dans ce secteur agricole pourtant en mutations permanentes. Il en va de même pour les autres pays dont les législations encore timides en la matière, tardent à élaborer de vraies lois pour assurer la protection des travailleurs du secteur agricole. Les pays membres de l'IAPRP ont donc compris qu'il existe un réel besoin de mise en place d'un dispositif législatif et institutionnel. Il permettra de maîtriser les risques mieux, de construire une architecture sur laquelle reposeront désormais toutes les actions visant à garantir un cadre propice et sain en milieu agricole. Il faut espérer que les résolutions prises au terme de la deuxième édition des Agerpa à Yaoundé, proposent des pistes pour la résorption de l'épineuse question des limites des législations existantes. Tout en espérant également que les travaux aboutissent à l'élaboration d'un socle juridique harmonisé, qui permettra de mener des actions synchronisées, pour assurer avec efficacité la sécurité et la santé des travailleurs de l'agroforesterie. ●

## UNE-DEUX



AVEC **ALPHONSE AHOUA NOGBOU**

## «C'est le secteur le plus accidentogène après les BTP»

Le secrétaire général de l'Interafricaine de la prévoyance des risques professionnels (IAPRP) explique les raisons du choix du secteur de l'agroforesterie dans l'organisation des ateliers thématiques.

Propos recueillis par Berthe Nadège Bissa

**Pourquoi cette attention particulière au secteur agroforestier, quand on sait que la prévention des risques professionnels concerne tous les secteurs d'activités ?**

La prévention des risques professionnels couvre l'ensemble des secteurs et dans la démarche de l'IAPRP, c'était de prévoir la prise en compte l'approche sectorielle de la prévention. C'est vrai que de manière générale, ce sont les mêmes principes mais, les problématiques sont différentes, en fonction des secteurs d'activité. Il avait été convenu à l'IAPRP, de permettre à certains pays d'abriter des activités sectorielles. C'est pour cela qu'au Gabon, nous avons le secteur du pétrole ; il y a des risques liés à l'exploitation des industries pétrolières. En Afrique centrale également, le Cameroun a l'approche sectorielle en ce qui concerne l'agroforesterie. Bientôt, nous allons approcher le secteur de la construction et du bâtiment ; et la Guinée Conakry qui va abriter le secteur des mines et énergie. On le voit, les problématiques intéressent tous les secteurs. Et lorsqu'on appréhende le risque, on se rend bien compte que dans la classification, le secteur agriculture vient en deuxième position parmi les secteurs accidentogènes après le secteur des BTP selon les pays.

**Rendus à la deuxième édition des AGERPA, peut-on dire que cette réflexion a un impact positif en matière de prévention des risques professionnels dans l'agroforesterie ?**

Disons que l'approche est un peu récente. Vous voyez bien que dans les problématiques que les gens développent, il y a des besoins énormes en termes de stratégie, de formation, de partage de connaissances. Mais globalement, on ne peut pas dire qu'il y a eu une évolution. Il y a eu une prise de conscience. Vous avez vu que depuis le début des travaux, on parle de l'harmonisation des pratiques ; de l'harmonisation des concepts. C'est d'abord cette harmonisation qu'on recherche. Il s'agit en fait de recenser les pratiques qui ont donné des résultats intéressants dans certains pays, pour les partager à l'ensemble des pays membres. ●



AVEC **MARIE DIALLO**

## «Nous travaillons pour une harmonisation»

La directrice de la Prévention des risques professionnels à la Caisse de sécurité sociale du Sénégal, reconnaît l'existence des divergences dans les législations et milite pour une harmonisation progressive des textes, dans le respect des spécificités de chaque pays.

Propos recueillis par Jeanne Audrey Perem Della

**Les textes existants garantissent-ils la protection des travailleurs du secteur agricole des pays membres de l'IAPRP ?**

Je dois avouer qu'il y'a une disparité d'un pays à l'autre. C'est un peu l'objet de ce genre d'ateliers, de regrouper les membres de ces pays pour envisager une certaine harmonisation des législations. Au Sénégal nous avons un cadre institutionnel qui se met en place petit à petit, notamment au niveau de la direction de l'environnement du ministère de l'Environnement. Nous nous concentrons sur la gestion des produits chimiques de manière générale, avec un focus très pointu sur le secteur agricole qui est fort utilisateur de ces produits. Un dispositif réel existe. Il y'a des choses qui se font ; de très bonnes choses d'ailleurs que nous allons partager, dans le but d'une harmonisation des textes, de partage et d'accompagnement ; pour que nos pays puissent s'imprégner de ces questions et prendre des dispositions au niveau national.

**Qu'est ce qui justifie le retard dans l'adoption d'un cadre juridique harmonisé au sein des pays membres ?**

Tout simplement parce que les pays ont des politiques différentes dans ce domaine. Chaque pays a son projet de développement, en fonction de ses ressources et de ses potentialités ; une politique différente axée sur ses points forts et ses points faibles à développer. Nous prenons en compte ces questions-là et travaillons pour une harmonisation tout en respectant la spécificité de chaque pays, du fait des ressources naturelles qui varient d'un pays à l'autre. Il existe des espaces de partage économique comme la CDEAO qui sont arrivés à concilier les différences. Nous y arriverons certainement aussi pour assurer un cadre de partage harmonisé, où chacun pourra puiser les informations nécessaires par rapport à son vécu et à sa disposition propre. ●



## Quality of Service Showcase

Within the framework of the improvement of the quality of services offered to its clients, Social Insurance Centres (SIC) all through the territory regularly organise information and awareness campaigns. Hereafter, an insight of some of their activities for the second term.

By Audrey Perem Bella

### UNDERSTANDING NSIF PROCEDURES AT THE KRIBI SIC

The two-day capacity building workshop took place from 11 to 12 July 2018, in the conference room of the Kribi SIC in presence of the SDO of the Ocean Division and the Governor of the South region.

The workshop aimed at strengthening understanding of the NSIF procedures by the 9 Councils of the Division and the Kribi Urban Council. The event brought together Heads of Local Administrative Authorities of the Ocean Division and activities focused on four courses: Registration; Online-declaration; Update of accounts and Social benefits provided. Exchanges were particularly enticing as they included both theoretical and practical training of participants.

The Social Insurance Centre of Kribi, in a bid to permanently update the global situation of Local Administrative Authorities, shall make available relevant information and documents to benefit from services provided by the NSIF.

At the end of the seminar, a partnership was established with the Councils, who are now intermediaries between the NSIF and their towns. In other words, they are focal points through which employers and other social partners can henceforth get information about Cameroon's social security institution.

### OPEN DAYS AT AKWA SIC

From 10 to 11 July 2018 in Douala, the structure empowered its employer-partners on current legislation in the field of social security in Cameroon, while promoting living together.

Supervised by the Head of the Social Insurance Centre of Akwa, Marie Justine AMOMBO MEKONGO, activities on the first day focused on a training and capacity-building seminar for employer-partners, on the theme: «Reforms and innovations of current legislation at the NSIF for the payment of social benefits and collecting social security contributions». During discussions, the hundred of participants received concrete explanation by social security specialists, on the various decrees and their consequent reforms over the past three years.

According to the Chief of Centre, the aim was to «successfully implement for the benefit of partners and following the strategic orientation and requirements of CSR, a quality local service by popularising social security legislation and its current procedures, and the dissemination of re- ➔



Educating the masses



Active participants



Cultural diversity



### ► *liable information*».

The second day was dedicated to the launch of the structure's 2018 «*Day of Living Together, Multiculturalism and Bilingualism*». Indeed, the humanization of the social climate in the company requires social cohesion and everything is done to preserve it at the NSIF. «*This initiative aims to bring each other to think and act differently, for the sake of the company and the motherland*», said Marie Justine Amombo Mekongo. Thus, in a friendly and supportive atmosphere, the agents dressed in pretty traditional attires from Cameroon, and spoke English throughout the day.

In the end, the social partners as well as staff of the NSIF expressed their satisfaction for participating in the development of the performance-oriented policy propelled by the top management of the Institution.

### **GAROUA SIC EDUCATES THE COUNCILS**

22 municipalities of the North Region were sensitised on the theme: «*The rights and social obligations of local authorities and facilitation measures for access to services provided by the National Social Insurance Fund*,» in the Proceedings room of the Garoua Urban Council, on August 30, 2018 under the watchful eye of the Secretary General of the Governor of North Region.

The activity falls within the follow-up and support to town halls with regard to the quality of service, in particular: the simplification of procedures, the facilitation of access to services offered by the NSIF and the benefit of rights due to communal workers.

The aim of this seminar according to Jean Pascal MENDAM NSA, Head of the Social Insurance Centre of Garoua SIC, was to «*identifying potential diffi-*

*culties faced by municipalities in the North region and their workers, in order to find immediate and sustainable solutions*».

An initiative encouraged by the Regional Director for Adamaoua, North and Far North (DRANEN), Jean Paul DIMALA MAHOP, who greeted «*the pedagogical dimension that enables, through a direct exchange, to promote accessible social security offered by the NSIF*».

It was also about examining, with the support of the administrative authority, the continuation of the process of clearance at the local level, of the social debts of said municipalities.

The secretary-general of the governor's office for the northern region asked the municipal magistrates to ensure «*that all the workers, under their authority, are actually covered by CNPS, and thus, to set a good example*». ●



L'équipe de handball de la CNPS



## HANDBALL

## La «Dream-Team» remporte le «Tournoi de la sécurité sociale»

Conduite par son capitaine, le directeur général, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo, l'équipe de la CNPS s'est imposée au cours d'une finale épique face aux Vétérans handball club d'Edéa, le samedi 25 août 2018.

Thomas Tang

**L**a «Dream-team», médaillée d'or des dernières olympiades de la CNPS, confirme sa force de frappe. Samedi dernier, elle a remporté la première édition du tournoi à quatre baptisé «Tournoi de la sécurité sociale», sur l'aire de jeu du Lycée d'Anguissa à Yaoundé.

C'était face aux vétérans handball club d'Edéa (VEHACE), qui se sont imposés en demi-finales face à l'association DRONO/DRLSO, constituée de handballeurs des directions régionales de la CNPS pour l'Ouest-Nord-Ouest et Littoral-Sud-Ouest. Ce match qui a ouvert le tournoi a montré tout de suite que le vainqueur, sur le score de 29 à 14, était un sérieux

candidate à la victoire finale.

La seconde demi-finale a vu la «Dream-team CNPS», l'équipe des handballeurs des services centraux et de la direction régionale du Centre, Sud et Est, s'imposer sur le score de 32-21 face à une accrocheuse équipe d'Old stars. Les anciennes vedettes nationales de la discipline sportive ne se sont pas montrées à leur avantage dans ce tournoi. En match de classement, elles ont été prises au piège d'une DRONO/DRLSO ragaillardie, qui s'est imposée de justesse, sur le score de 33 à 31.

En finale, VEHACE et DREAM-TEAM CNPS ont régalé le nombreux public présent. A la mi-temps, le score était très serré : 12-13. Un avantage maintenu en seconde manche, grâce au trio Mekulu-Kone-

Njimbom, sans pitié en contre-attaque... malgré les assauts répétés du VEHACE HC, heureusement stoppés par un Achille Nantchouang des grands jours dans les buts. Score final : 23-19, pour une autre victoire de la «Dream-Team CNPS» qui a logiquement soulevé le trophée. Disciplinée et fair-play, la DRONO/DRLSO s'en sort avec le «Prix du fair-play», qui était la valeur sportive mise en avant dans ce tournoi.

En attendant le match retour face au VEHACE HC, bravo à la «Dream-team CNPS», dont le capitaine a confié : «Nous avons joué un tournoi serré, grâce à la présence de bonnes équipes, dans une bonne ambiance». La deuxième édition du «Tournoi de la sécurité sociale» est prévue en 2019. ●



# NSIF Footballers Celebrate 10 Years of Activity

They played a gala match on Saturday, September 15, 2018 at the Obili Presidential Guard Stadium in Yaoundé, with the participation of the national stars and their captain, Director General Noël Alain Mekulu Mvondo Akame.

Thomas Tang

**C**NPS footballers celebrated both the change in mentality and the successes achieved on the field and at work, under the leadership of the top manager of Cameroon's social security organization.

This, with the participation of fans from all eras, divided into two teams in white and blue colors. Viviane ELE ZANGA, the Head of the Social Insurance Centre of Mvog-Mbi, kicked off the match in front of a crowd of spectators from several cities to see all CNPS footballers on the pitch.

It was the «whites», led by DG CNPS, who had the advantage at half-time, thanks to the two goals of the young Ralph Sidney NKOTT YEBGA (11th and 40th, 2-0). It was only when the Boss of CNPS moved to the other team in the second half of the game that they began the comeback. By first reducing the score, on penalty, after a hand in the penalty area, (59th, 2-1), before ideally finding another guest, Chief TANYI MBIANYOR, who did not hesitate to equalize five minutes later (64th, 2-2).

But, taking advantage of a positional error, Ralph Sidney NKOTT YEBGA, again, signed a hat-trick to give the «whites» the lead (73rd, 3-2). A short advantage, since the «blues» have again equalized thanks to the veteran... Jérôme MABOM, alias Di NALLO, in the 75th minute (3-3). The spectators were delighted, facing «*this desire to win that does not exclude fair play, discipline and spectacle*», according to coach Olivier BELIBI.

The opportunity to see CNPS footballers gathered in this way had become rare. Proof that football activity has gone through the last ten years, with many ups and downs... Like any human activity. But it is the positive - mainly - that should be remembered. For many CNPS footballers, the moments spent together on the pitch, with colleagues from all professional categories, are unforgettable.

These moments have led CNPS teams to multiple victories that contribute to the promotion of its brand image. It is easier to understand why the highly appreciated managerial initiative has been followed by many companies in Cameroon and even abroad.

That's why the man who instilled this dynamic was celebrated ten minutes before the end of the match. The



Unity and joy



Guard of honour for the captain DG

footballers first formed a hedge of honor, applauding as he passed. Then, DG Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME received, from the hands of two former Emmanuel KUNDE and HANS AGBO, a painting representing ten years of football at CNPS in two major initiatives: the historical trip of the pennant team to Spain and the organization of Olym-

piads. Another gift was handed to the Captain, «*for his very great ability to sublimite*» footballers, sportsmen and CNPS workers in general.

In the light of the excitement and emotion aroused by this gala match, it is not impossible to see the footballers meet again every month... for the pleasure of the game of football! Sport yourself well. ●

En concertation au 6<sup>e</sup> étage

## INTERNATIONAL

## La CNPS Cameroun, siège de la CIPRES pendant 72 heures

L'organisme a abrité la réunion du Groupe de Travail de Haut Niveau (GTHN) des directeurs généraux des Organismes de prévoyance sociale (OPS) membres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES), relative à la relecture du plan stratégique de la CIPRES, pour la période 2018-2022, du 18 au 20 juillet 2018 à Yaoundé.

Thomas Tang

**O**ssa Oumarou Djibo, chef de l'inspection régionale à la CIPRES ; Parfait Sozan, chef de cellule d'appui-conseil et assistance aux OPS à la CIPRES ; Coulibaly Ousmane, DGA INPS du Mali ; Bréhima Noumousa Diallo, DG INPS du Mali ; Denis Kouassi, DG CNPS de Côte d'Ivoire et Innocent Makoumbou, secrétaire exécutif de la CIPRES, sont les experts qui ont retrouvé le DG CNPS, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, le mercredi, 18 juillet 2018 à 9h, au siège de l'organisme camerounais de sécurité sociale pour le début des travaux.

Ceux-ci se déroulent dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de la 26<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des mi-

nistres de la CIPRES tenue à Genève, le 1<sup>er</sup> juin 2018. Prenant en compte l'avis du comité d'Experts, le Conseil avait, après avoir adopté le rapport d'évaluation du plan stratégique 2015-2017, autorisé la mise en place d'un groupe de travail restreint, composé de trois directeurs généraux d'organismes de prévoyance sociale, présidé par le secrétaire exécutif de la CIPRES, pour la revue du plan stratégique 2018-2022.

Dès le début des travaux, Innocent Makoumbou a tenu à préciser qu'«*il sera question d'analyser le fond et la forme du document d'origine*», tout en tenant compte des observations apportées par les autres OPS membres de la CIPRES.

La méthodologie adoptée ce jour, devrait aboutir, à la refonte totale du plan stratégique 2018-2022 de la CIPRES, ou

plus simplement, à son actualisation avec l'intégration des idées nouvelles proposées par les OPS. En tous cas, le choix du Cameroun pour abriter les travaux n'est pas du tout le fruit du hasard. En effet, la CNPS a commencé depuis janvier 2018, son troisième plan stratégique qui court jusqu'en 2022, après ceux de 2008-2012 et 2013-2017. Et, pour le meilleur suivi de ce plan, une présentation du niveau d'exécution des objectifs par chaque structure vient d'être instituée au début de chaque mois, lors de la traditionnelle conférence du Lundi (CDL).

Le projet goupillé par le GTHN jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, devrait être validé par le Conseil des ministres de la CIPRES à la mi-septembre, avant sa mise en œuvre effective. ●

SYAPRO 2018

# Le Cameroun honoré

Outre la participation de la CNPS du Cameroun aux travaux de la 9<sup>ème</sup> édition du symposium sur l'audiovisuel et la prévention des risques professionnels de Ouagadougou (SYAPRO), tenus du 18 au 21 septembre 2018 au Burkina Faso, l'organisme a également remporté le prix du meilleur spot audiovisuel réalisé par les caisses de sécurité sociale.

Berthe Nadège Bissa, envoyée spéciale

Le Centre international de conférences de Ouaga 2000 qui abritait les travaux, a fait le plein d'œuf lors de la cérémonie d'ouverture, le 18 septembre 2018. La grand-messe a rassemblé les participants de douze pays d'Afrique francophone, tous membres de l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels (IAPRP). Parmi les participants, une délégation de la CNPS du Cameroun, forte de 3 personnes, conduite par Bagoura Souaibou, le directeur technique.

Présents aux travaux également, les chefs d'entreprises et représentants de sociétés qui participaient à ce forum. C'est bien la preuve que la prévention des risques professionnels qui est une préoccupation de tous les instants au sein des pays membres de l'IAPRP, suscite de plus en plus l'intérêt des employeurs car c'est le travailleur qui est au centre de la prévention des RP.

Tout ce beau monde avait répondu présent à ce rendez-vous pour apporter leurs contributions à la problématique de la promotion de la prévention des RP par l'audiovisuel et la communication. Les travaux qui ont été ouverts par le Premier ministre, chef du gouvernement du «pays des hommes intègres», étaient placés sous le thème : «Quels apports de l'audiovisuel et de la communication dans les stratégies de prévention des risques professionnels en Afrique?».

Au regard des coûts qu'engendre la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles en Afrique, l'IAPRP a opté pour une approche sectorielle de la prévention des RP. A l'instar du Cameroun qui venait d'abriter les ateliers thématiques sur la gestion des risques professionnels en milieu agroforestier, la Caisse nationale de sécurité sociale du Burkina Faso organise quant à elle depuis 24 ans déjà, le SYAPRO. Le contexte africain étant marqué par un fort taux d'analphabétisme, il fallait trouver un moyen de diffuser le message de la prévention à toutes les couches de la population. La communication par l'audiovisuel est aussitôt apparue comme un canal efficace.

Ces travaux qui ont duré quatre jours,



étaient donc un prétexte pour les organismes nationaux de sécurité sociale (ONSS), de marquer un temps d'arrêt pour évaluer l'impact de l'utilisation des supports audiovisuels dans les stratégies de prévention des RP. Il a principalement été question de faire un état des lieux de l'utilisation de l'audiovisuel et de la communication dans la prévention des RP et de dégager les bonnes pratiques au niveau des pays, afin de proposer le cas échéant, des axes d'amélioration de ces méthodes de communication. «J'ai bon espoir que nous parviendrons à établir, en parfaite adéquation avec les évolutions et la complexité du monde du travail, des bases harmonisées pour intégrer la communication digitale dans nos stratégies de prévention et de promotion de la santé et sécurité au travail», a d'ailleurs dit le représentant du président de l'IAPRP, le secré-

taire général, Alphonse Ahoua Nogbou, à l'entame des travaux. Et pour davantage intéresser les participants à la cause qui les a réunis, un concours international des supports audiovisuels réalisés par les ONSS a été organisé. Entreprises comme pays membres ont exercé leur savoir-faire dans les différentes rubriques retenues : affiches ; clips ; bandes dessinées ; courts métrages ; longs métrages ; films documentaires et spots audiovisuels.

En compétition avec la CNPS du Tchad et la Caisse de Sécurité sociale du Sénégal dans la rubrique spot audiovisuel, c'est donc l'organisme qui assure la protection sociale des Camerounais qui a remporté la palme d'or. Le prix a été remis au représentant du patron de la CNPS, Bagoura Souaibou, par le ministre de la Fonction publique et de la Protection sociale du Burkina Faso. ●

ACTION SOCIALE

## La CNPS au secours d'un couple en difficulté

Mohamadou Ousmanou et son épouse ont reçu un don du directeur général de la CNPS, destiné à la subsistance de leurs enfants.



Photo de famille

### Emma Joyce Siliki Moudime

**L**e couple résidant à Ngaoundéré, a mis au monde des triplets de sexe masculin. Ces triplets arrivent alors que Mohamadou Ousmanou et son épouse ont déjà à leur actif, 5 enfants dont un accouchement gémellaire et trois accouchements simples. L'arrivée de ce trio venait alors compliquer davantage les choses et le couple s'est vite retrouvé dans l'incapacité de nourrir convenablement les nouveau-nés. En proie au désespoir, ce chef de famille a sollicité une aide de la CNPS. Un cri de détresse qui n'est pas tombé dans une oreille de sourd. Le DG de la CNPS dont la vision managériale en ce qui concerne l'action sociale, est prioritairement orientée vers des couches de la population les plus fragiles et les plus démunies, a immédiatement réagi, d'où la remise solennelle du don le 31 août dernier à la salle de conférences du centre de prévoyance sociale de Ngaoundéré.

«Au nom du directeur général, recevez ce modeste cadeau qui constitue la contribution de la CNPS à la nutrition, l'hygiène et l'épanouissement de ces bébés», a dit le chef de centre de prévoyance sociale de Ngaoundéré, Nana Mamoudou, représentant du di-



Le chef de Centre remettant les présents de la CNPS aux bénéficiaires

recteur général. Les heureux bénéficiaires se sont vus remettre des palettes d'eau minérale, des cartons de savon en morceau et en poudre, des cartons de lait et des paquets de couches pour premier âge ; un don d'une valeur de 300 000 francs CFA.

«Je salue ce geste patriotique et remercie in-

finiment monsieur le directeur général de la CNPS pour ces dons qui nous sont précieux», a déclaré très ému, le père. Et la mère des enfants d'ajouter : «Je prie Dieu que la CNPS et ses actions soient pérennisées ; et qu'il accorde longévité, santé et réussite à monsieur le directeur général». ●



**(Makepe)** Ema Florine Nsomo Mintya épouse Bessala, Marceline Sabeya épouse Toko, Pauline Kwedi Bebe épouse Kouroungou, Jean Ondoua Ondoua et Rose Gisèle Diboti Lembe épouse Kolle



**(Damenda)** Alice Kika Manka épouse Lifelaf, Vershiyi Rose épouse Takwa, Manjong Winifred épouse Muluh et Ngwa née Suh Cecilia Bih

**Bonne suite !**

Départ à la retraite



Philomène Adzessa



Julien Bhes Mekana



Oumarou Issa

**Bonne suite !**

Ils nous ont quittés



Henje née Ngalli  
Ngana Elisabeth



Nkomo David Thierry



Behanda Nathalie Cécile  
épse Abah Abah

**Eternel repos !**

# CNPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
Vous ne serez jamais seul



# NSIF

National Social Insurance Fund  
You will never live alone



Qualité de  
service

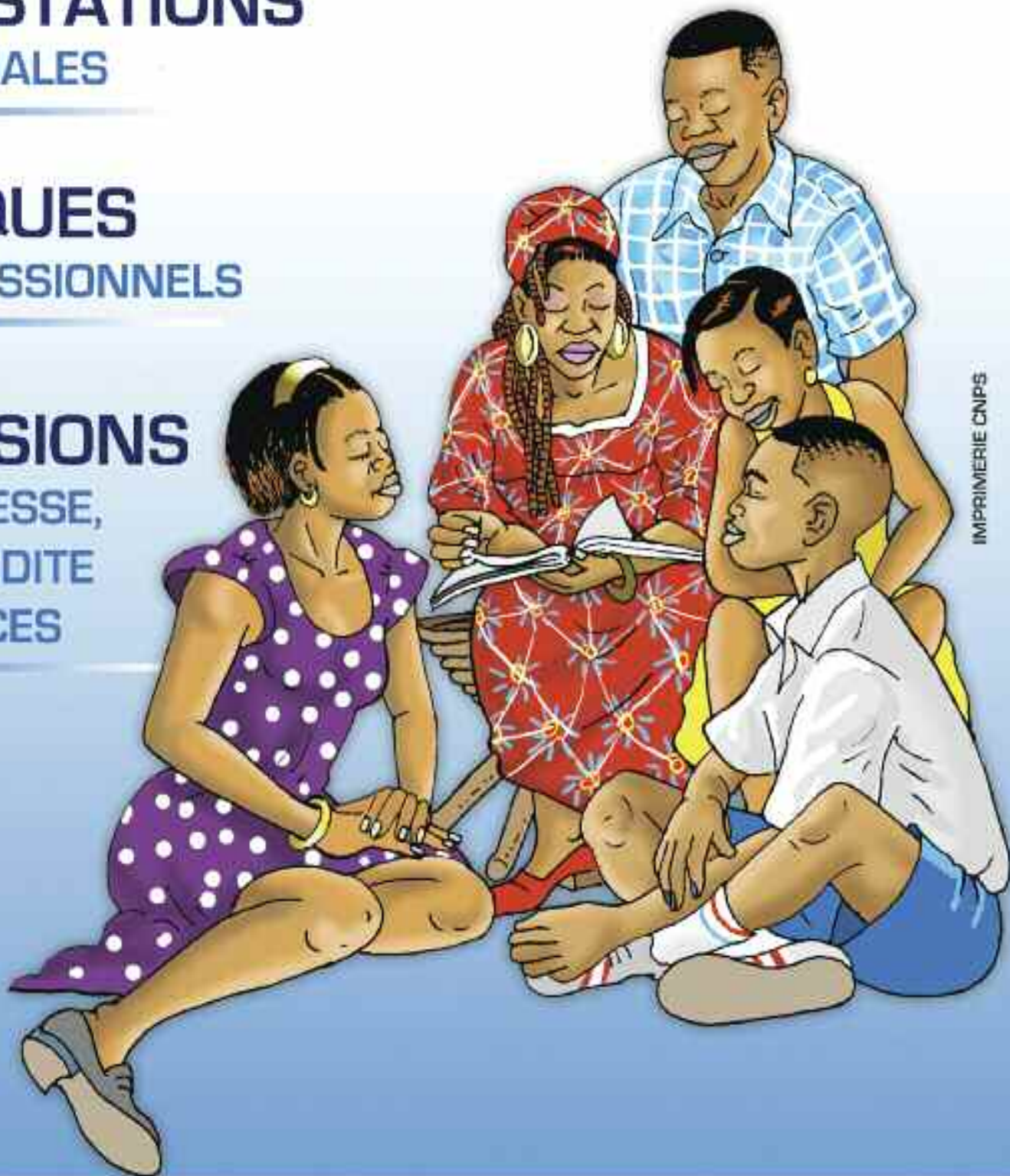
2017



## PRESTATIONS FAMILIALES

## RISQUES PROFESSIONNELS

## PENSIONS VIEILLESSE, INVALIDITE ET DECES



IMPRIMERIE CNPS

www.cnps.cm · Facebook : CNPS · Twitter @CnpsCameroun · YouTube : CNPS Cameroun · email: cnps.cameroun@cnps.cm

**Vous ne serez jamais seul !**

***You will never live alone !***

# CNPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
Vous ne serez jamais seul



# NSIF

National Social Insurance Fund  
You will never live alone



Qualité de service

2017



PROFESSIONS LIBERALES  
LIBERAL OCCUPATIONS



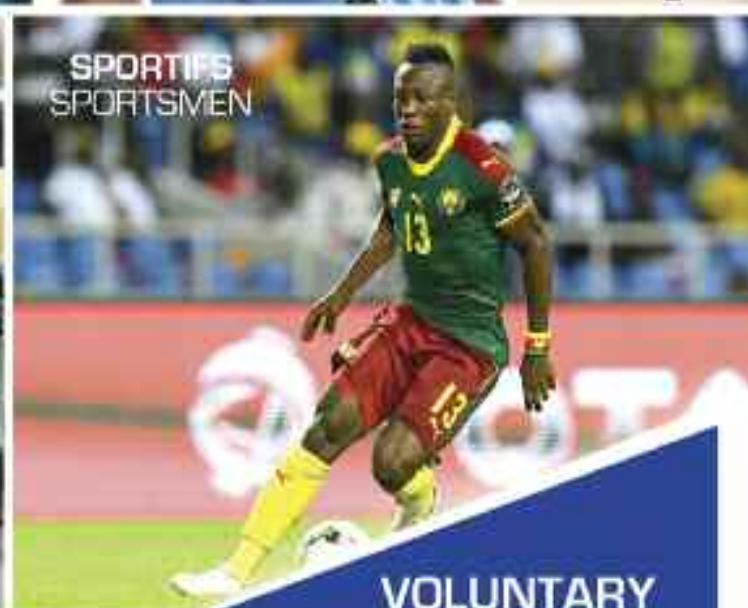
IMPRIMERIE CNPS

ASSURANCE  
VOLONTAIRE



MOTOTAXIMEN  
MOTO BIKE RIDDERS

SPORTIFS  
SPORTSMEN



VOLUNTARY  
INSURANCE



MEDECINS / PRACTITIONERS



ARTISANS  
CRAFTSMEN



CULTIVATEURS  
FARM WORKERS

www.cnps.cm · Facebook : CNPS · Twitter @CnpsCameroun · Youtube : CNPS Cameroun · email : cnps.cameroun@cnps.cm

Vous ne serez jamais seul !

You will never live alone !